

Ne 50  
(3)

LS

















*Für die Bibliothek der deutschen Morgenländerischen  
Gesellschaft* *nomine auctoris.*

*Ne 50. 82 D. 04*

# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

NOTES

## D'ARCHÉOLOGIE ARABE

TROISIÈME ARTICLE

ÉTUDE

SUR LES CUIVRES DAMASQUINÉS ET LES VERRES ÉMAILLÉS

INSCRIPTIONS, MARQUES, ARMOIRES

PAR M. MAX VAN BERCHEM

(EXTRAIT DU NUMÉRO DE JANVIER-FÉVRIER 1904)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCIV







NOTES  
D'ARCHÉOLOGIE ARABE  
TROISIÈME ARTICLE  
ÉTUDE  
SUR LES CUIVRES DAMASQUINÉS  
ET LES VERRES ÉMAILLÉS  
NOTES  
D'ARCHÉOLOGIE ARABE

TROISIÈME ARTICLE

— VAN BERGHEM

ÉTUDE  
SUR LES CUIVRES DAMASQUINÉS  
ET LES VERRES ÉMAILLÉS  
INSCRIPTIONS, MARQUES, ARMOIRIES

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MCMCCIII

NOTES  
D'ARCHÉOLOGIE ARABE  
TROISIÈME PARTIE  
+  
ÉTUDE  
SUR LES CUIVRES DAMASQUINÉS  
ET LES VERRES ÉMAILLÉS  
DESCRIPTIONS, MARQUES, ANTIQUITÉS





NOTES  
D'ARCHÉOLOGIE ARABE

TROISIÈME ARTICLE

ÉTUDE  
SUR LES CUIVRES DAMASQUINÉS  
ET LES VERRES ÉMAILLÉS  
INSCRIPTIONS, MARQUES, ARMOIRIES

PAR

M. MAX VAN BERCHEM

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXIV



NOTES  
D'ARCHÉOLOGIE ARABE  
TROISIÈME ARTICLE

ÉTUDE  
SUR LES CUVES DAMASQUINES  
ET LES TERRES ÉMAILLÉES  
INSCRIPTIONS, MONNIES, ARMURES

M. WILHELM REICHERT



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCLXII





NOTES  
D'ARCHÉOLOGIE ARABE,

TROISIÈME ARTICLE.

ÉTUDE  
SUR LES CUIVRES DAMASQUINÉS  
ET LES VERRES ÉMAILLÉS,

INSCRIPTIONS, MARQUES, ARMOIRIES,

PAR

M. MAX VAN BERCHEM.

I. L'EXPOSITION DES ARTS MUSULMANS  
ET LE RECUEIL

DES INSCRIPTIONS ARABES MOBILIÈRES.

L'exposition des arts musulmans organisée en 1903 au pavillon de Marsan, sous le patronage de l'Union des arts décoratifs et par M. Migeon, conservateur au Musée du Louvre, a été un événement, non pour l'histoire de l'art seulement, mais aussi pour l'archéologie. En effet, les produits de cet art délicat offrent, en dehors de leur valeur esthétique, un très réel intérêt documentaire, car ils portent, pour la plupart, des inscriptions arabes. Un grand nombre de ces textes, destinés à un rôle

décoratif, ne renferment que des formules banales, ou du moins sans valeur historique : invocations, versets du Coran, vers ou bénédictions à l'adresse des possesseurs. Mais les autres fournissent des indications précises : dates, lieux de fabrication, noms de monuments, noms propres de souverains, de princes, de princesses, d'émirs et de fonctionnaires de tout rang, enfin des titres et des eulogies dont j'ai montré souvent la valeur politique. Comme les inscriptions monumentales, ces inscriptions *mobilières* ont un double intérêt. A l'histoire générale, elles apportent des témoignages trop brefs, mais précis, qui servent à contrôler les sources manuscrites. A l'histoire de l'art, ces textes sont indispensables pour classer les objets qui les portent, puis, subsidiairement et par comparaison, ceux qui sont dépourvus de tout état civil.

On a publié déjà bon nombre d'inscriptions mobilières, mais ces travaux, dispersés dans cent mémoires et périodiques, sont d'une valeur fort inégale et n'offrent aucune unité. D'ailleurs, si bien édité que soit un texte épigraphique, il n'acquiert tout son prix que dans un recueil où l'on peut le comparer à beaucoup d'autres. En histoire comme en biologie, les faits isolés ne sont rien par eux-mêmes; il faut les grouper pour en tirer des conclusions. Depuis le jour où j'ai entrepris de publier les inscriptions monumentales, je songeais à un recueil des textes mobiliers<sup>1</sup>. Mais, pour en poser les bases, il fallait attendre qu'une occasion s'offrît de réunir un grand



nombre d'objets, de les étudier, de les comparer et d'en tirer une synthèse provisoire, point de départ d'une nouvelle analyse. Cette occasion, nous la devons à l'Union des arts décoratifs et à ses zélés collaborateurs, qui ont su grouper, pour quelques semaines, et disposer avec un goût très sûr une partie des trésors des collections parisiennes et étrangères. Si ces trésors étaient connus de quelques initiés, on se doutait moins de ce fait inattendu : c'est qu'en plein Paris, de Passy jusqu'à Pantin, se cache toute une épigraphie sémitique, inédite et du plus haut intérêt. Grâce à cette exposition, grâce encore à l'extrême obligeance des collectionneurs parisiens, qui sont loin d'avoir exposé toutes leurs richesses, l'auteur de ces pages a pu réunir en quelques jours un faisceau de documents de première main qui, joints à ceux qu'il a recueillis dans les musées et dans les publications antérieures, formeront le noyau d'un recueil des inscriptions arabes mobilières.

En attendant le jour où ce recueil pourra paraître, je voudrais montrer, par deux exemples, les résultats inattendus de cette méthode comparative que l'exposition des arts musulmans a permis d'appliquer sur une vaste échelle à des œuvres d'art d'un accès difficile et dispersées dans le monde entier.

<sup>1</sup> Voir C. I. A. (mes *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*), I, index, à *inscriptions mobilières*, p. 835, col. 1.

## II. MONUMENTS ET INSCRIPTIONS RASSOULIDES.

Parmi les dynasties locales qui ont régné, durant le moyen âge, sur l'Arabie méridionale, il en est une qu'on appelle *Banû Rasûl* ou *rassoulide*, du nom de son fondateur, Muḥammad dit *Rasûl*, un ambassadeur (*rasûl*) du calife de Bagdad, qui vint plus tard s'établir au Caire. Quand Saladin envoya son frère Ṭugtakîn dans le Yémen, récemment conquis par son autre frère Tûrân-châh, le fils de Muḥammad, 'Alî ibn Rasûl, accompagna Ṭugtakîn en qualité de général; plus tard, il fut gouverneur de la Mecque pour le dernier sultan ayoubite du Yémen, Malik Mas'ûd Yûsuf. En 1223, partant pour le Caire, celui-ci laissa comme lieutenant au Yémen Nûr ad-dîn 'Umar ibn 'Alî ibn Rasûl. A la mort de Yûsuf, en 1228 ou 1229, 'Umar devint sultan du Yémen; bientôt après, il prit les attributs de la souveraineté et, sur sa demande, obtint l'investiture du calife de Bagdad.

En somme, on connaît peu cette dynastie, qui dura plus de deux siècles et fit place, en 1446, à celle des Tahirides. Ce n'est pas que les sources fassent défaut<sup>1</sup>; c'est plutôt que l'histoire des Ras-

<sup>1</sup> L'écrivain le plus important sur l'histoire des Rassoulides est Khazradji, mort en 812 H., auteur de trois ouvrages principaux :

1° Une histoire du Yémen sous les Rassoulides, appelée *Al-ûqûd*, etc. La bibliothèque de l'India Office à Londres en possède un manuscrit, n° 710 du catalogue Loth, dont Redhouse prépa-



soulides offre un intérêt assez borné. Au milieu des querelles mesquines et des intérêts de clocher qui la remplissent, en ce pays que sa nature a toujours voué à une décentralisation complète, on ne voit guère surgir que trois phénomènes politiques d'une portée générale, à savoir les rapports de ces princes avec les imâms chiïtes du Yémen dits *zaidites* ou *rassides*, avec les villes saintes du Hïdjâz et avec l'Égypte. Les antécédents de Rasûl, fonctionnaire du

rait une édition restée inachevée. Pour cet ouvrage, qui s'arrête à la mort du sultan Isma'ïl en 803, Khazradji paraît avoir utilisé surtout les ouvrages suivants : la *Sirah Muzaffariyyah*, biographie du sultan Malik Muzaffar Yûsuf (647-694), qu'on n'a pas retrouvée; le *Iqd thamin* de Muḥammad ibn Hâtim, qui paraît être l'ouvrage de cet auteur existant, sous un titre un peu différent et avec des variantes, à la bibliothèque du British Museum, n° MDLXXXIV du premier catalogue, volume conduisant l'histoire des Rassoulides jusqu'à la mort du sultan Yûsuf en 694; le dictionnaire biographique de Djanadi, intitulé *Kitâb as-sulûk*, etc., dont il existe un manuscrit à Paris, n° 2127 du catalogue de Slane, s'arrêtant à l'année 736; enfin les ouvrages encore inconnus du chérif Idrîs;

2° Une histoire en cinq livres des dynasties du Yémen, intitulée *Kifâyah*, etc. La bibliothèque de Leyde en possède un manuscrit, n° DCCCV du catalogue Dozy. L'histoire des Rassoulides commence au chapitre 6 du livre 5; ce chapitre est consacré au sultan 'Umar et chacun des suivants, jusqu'au chapitre 12, à l'un de ses successeurs, jusqu'au sultan Isma'ïl, mort en 803;

3° Un dictionnaire biographique, composé pour ce même sultan Isma'ïl et intitulé *Tirâz*, etc. La bibliothèque de Leyde possède un manuscrit, n° DCCCLXVIII, qui renferme une très petite partie de cet ouvrage.

Après Khazradji et ses sources, nommons encore : 1° La *Tuhfah* de Husain Ahdal, abrégé de Djanadi avec des additions jusqu'en 848; la bibliothèque du British Museum en possède un manuscrit, n° 670 du *Supplement* de Rieu; 2° une histoire de Zabïd, la *Bugyat*

calife de Bagdad, ceux de son fils et de son petit-fils, tous deux lieutenants et le dernier successeur des Ayoubites au Yémen, devaient faire des Rassoulides des princes orthodoxes. Sultans sunnites, de par le calife de Bagdad, et souverains d'un pays orienté fatalement vers le nord, ils ne pouvaient être que les ennemis déclarés des imâms chiïtes du Yémen, leurs rivaux politiques et religieux, et les protecteurs ambitieux des deux villes saintes, notamment de la Mecque. Leurs rapports avec l'Égypte

*al-mustafid* par Ibn Daiba', écrite vers 900; Johannsen a donné, en 1828, une traduction latine très abrégée de cet ouvrage, dont il existe plusieurs manuscrits et diverses rédactions; 3<sup>e</sup> du même auteur, une histoire du Yémen jusqu'en 923, la *Qurrat al-'uyûn*, dont il existe aussi plusieurs manuscrits. Sur l'auteur, ses ouvrages et les manuscrits, voir surtout les sources citées dans Wüstenfeld, *Geschichtschreiber*, n<sup>o</sup> 518; Rieu, *Supplement to the catalogue of Arabic mss. in the British Museum*, n<sup>os</sup> 586, 587.

Les chroniques mecquoises publiées par Wüstenfeld, les chroniques égyptiennes et générales, les dictionnaires biographiques, notamment Ibn Khaldûn, Abu l-fidâ', Nuwairi, Maqrîzi et Abu l-mahâsin, enfin les manuels diplomatiques égyptiens donnent sur les Rassoulides des renseignements nombreux, mais très dispersés. Des voyageurs arabes, Ibn Baţûtah semble être le seul qui ait visité la cour des Rassoulides, vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Il en a laissé une description curieuse, mais bien courte; éd. Defrémery, II, 172 et suiv. Parmi les auteurs européens, nommons Kay, *Yaman*, auquel j'emprunte une partie des notices bibliographiques données plus haut, mais qui parle peu des Rassoulides; le petit volume cité de Johannsen et les ouvrages de Lane-Poole, cités plus loin; Weil, *Geschichte der Chalifen*, IV et V; Snouck Hurgronje, *Mekka*. On trouvera dans Ritter, *Erdkunde*, XII, un bon résumé des anciennes relations de voyage au Yémen, dont la plus importante, au point de vue archéologique, est celle de Niebuhr, *Voyage en Arabie*; cf. sa *Description de l'Arabie*.

sont plus complexes et plus délicats. Pour les Ayoubites, qui prétendaient aussi à la suzeraineté des villes saintes et qu'ils avaient dépouillés du Yémen, les Rassoulides, alors à l'apogée de leur puissance, furent des rivaux souvent heureux dans le Hidjâz. Mais quand les Mamlouks eurent fait de l'Égypte un royaume puissant et centralisé, quand ils eurent conquis définitivement le protectorat des villes saintes, les Rassoulides se résignèrent à être leurs alliés respectueux<sup>1</sup>. Depuis Baibars, les rapports du Yémen avec l'Égypte prennent la forme d'ambassades, de tributs et d'échanges commerciaux; ces échanges, on va le voir, ne sont pas sans importance pour l'histoire des arts au Yémen<sup>2</sup>.

Ainsi l'histoire des Rassoulides, bien qu'elle se déroule sur un théâtre restreint, touche en quelques points à l'histoire générale de l'Orient. Mais nous n'écrivons pas ici l'histoire des Rassoulides; après les avoir présentés sommairement, il suffit de rappeler les noms de ces sultans. La riche série des monnaies rassoulides du British Museum, comparée aux sources manuscrites, a permis d'en dresser la liste

<sup>1</sup> Sur la politique des sultans Mamlouks au Hidjâz, voir *C. I. A.*, I, 413 et suiv.

<sup>2</sup> Voir, par exemple, Khazradji, *Kifâyah*, ms. cité, *passim*; Abu l-fidâ', dans *Hist. or. des Crois.*, I, 160, où figure, parmi les objets d'un tribut envoyé par le sultan du Yémen au sultan Qalâwûn, de la porcelaine de Chine; cf. plus loin, p. 26, n. 1, Khazradji, ms. cité, 335, signale, en 788, l'arrivée au Yémen d'un présent de l'Égypte, accompagné d'ouvriers en soie d'Alexandrie.



complète<sup>1</sup>, que je me borne à reproduire en précisant, d'après Khazradji et Ibn Daiba<sup>2</sup>, la date de leur avènement et en ajoutant les surnoms en *ad-dîn*, qui jouent un rôle important en épigraphie. Rappelons que ces surnoms, dans les *inscriptions* de cette époque, prennent invariablement la forme souveraine en *ad-dunyâ wad-dîn*, tandis que les *monnaies* et les *manuscrits* se contentent, le plus souvent, de la forme courante en *ad-dîn*. Il suffit, pour s'en assurer, de parcourir les inscriptions publiées dans ce mémoire, et ce détail confirme une fois de plus ce que j'ai dit, à plusieurs reprises, de la valeur souveraine du surnom en *ad-dunyâ wad-dîn* à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

- 1228 ou 1229... Malik Maşûr Nûr ad-din 'Umar ibn 'Ali ibn Rasûl.  
 1250 (février)... — Muzařfar Chams — Yûsuf ibn 'Umar.  
 1295 (juillet)... — Achraf Mumahhid — 'Umar II ibn Yûsuf.  
 1296 (novembre). — Mu'ayyad Hazbar — Dâwûd ibn Yûsuf.  
 1321 (décembre). — Mudjâhid Saif — 'Ali ibn Dâwûd.  
 1363 (mars)... — Afđal Dirgâm — 'Abbâs ibn 'Ali.  
 1377 (janvier)... — Achraf Mumahhid — Isma'il ibn 'Abbâs.  
 1400 (novembre). — Nâşir Şalâh — Aĥmad ibn Isma'il.  
 1424 (avril)... — Maşûr 'Abdallâh ibn Aĥmad.  
 1427 (février)... — Achraf Isma'il II ibn Aĥmad.  
 1428 (mars)... — Zâhir Yahyâ ibn Isma'il I<sup>er</sup>.  
 1439 (janvier)... — Achraf Isma'il III ibn Yahyâ.  
 1442 (février)... — Muzařfar Yûsuf II ibn 'Umar ibn Isma'il I<sup>er</sup>.

La plupart de ces princes eurent à lutter contre des rivaux sortis de leur propre famille et qui briguerent, souvent avec succès, le pouvoir royal et le titre de sultan.

<sup>1</sup> Voir Lane-Poole, *Catalogue of Oriental coins in the British Museum*, V, 122; X, 55 et suiv.; *Mohammadan dynasties*, 99.

<sup>2</sup> Voir *C. I. A.*, I, 82, 124, 143, 436, 763 et *passim*, et mon *Épigraphie des Assassins*, 23, 29, 37 et *passim*.

Pour 'Umar I<sup>er</sup>, que les monnaies et les auteurs appellent Nûr

Les historiens des Rassoulides vantent en eux des princes éclairés, cultivant les lettres, les sciences et les arts, par-dessus tout, grands constructeurs. Ils énumèrent avec complaisance et décrivent par fois les monuments élevés sous leur règne, à la Mecque, à Zabîd, à Ta'izz, à Mahdjam et dans d'autres localités de leur royaume. Sous ce rapport, le Yémen sunnite des Rassoulides, à côté du Yémen chiïte des imâms zaidites, apparaît comme une petite Égypte des Mamlouks, où les monuments religieux procèdent des mêmes idées confessionnelles. Comme en Égypte, chaque prince y fait bâtir sa madrasah, pour un ou plusieurs des rites sunnites, en vue de l'étude du Coran, de l'exégèse, de la tradition et du droit musulmans, madrasah doublée, le plus souvent, d'un mausolée et désignée d'après l'un des surnoms du fondateur : la Nûriyyah (*masdjid nûri*) du sultan 'Umar I<sup>er</sup>, la Muzaffariyyah du sultan Yûsuf I<sup>er</sup>, l'Achrafiyyah du sultan 'Umar II, la Mu'ayyadiyyah du sultan Dâwûd, la Mudjâhidiyyah du sultan 'Alî, l'Afdaliyyah du sultan 'Abbâs, etc. Leurs femmes et leurs principaux fonctionnaires les imitent à l'envi et le Yémen se couvre de mosquées, de

ad-dîn, la forme en *ad-dunyâ wad-dîn* n'est pas encore constatée officiellement, faute d'inscription; pour ses cinq successeurs, voir les inscriptions publiées ci-après; pour 'Alî, les monnaies et les auteurs donnent Saif al-islâm, au lieu de Saif ad-dîn. Les surnoms en *ad-dîn* des derniers sultans semblent encore inconnus. Ajoutons que, d'après Ibn Daiba', le dernier Rassoulide est le petit-fils d'Isma'îl I<sup>er</sup> et non d'Isma'îl II, comme l'indique M. Lane-Poole, *loc. cit.*



madrasahs, de mausolées et de couvents<sup>1</sup>. Outre ces édifices religieux, qu'ils dotent de fondations<sup>2</sup>, les Rassoulides bâtissent des palais, des caravansérails, des fontaines, des ponts, des châteaux, des tours, des enceintes, des portes et des rues entières. Cette activité fébrile ne s'arrête qu'à la mort de Yaḥyâ, dont la Zâhiriyyah passait pour un des plus beaux monuments du Yémen<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> On y trouve toutefois moins de couvents qu'en Égypte, peut-être parce que le soufisme y pénétra moins profondément que dans la vallée du Nil. En 795, le sultan Isma'il fit compter les mosquées et les madrasahs de Zabîd; il y en avait plus de 230.

<sup>2</sup> De ces fondations ou waqfs, pour la plupart des dotations foncières, sortirent parfois de nouvelles villes, comme celles de Khânqâh en Égypte et de 'Ubbâd près Tlemcen; voir *C. I. A.*, I, 377; Marçais, *Monuments arabes de Tlemcen*, 228. Ainsi, quand le sultan 'Umar I<sup>er</sup> bâtit une mosquée, appelée *masdjid nûri*, dans un lieu désert entre Zabîd et Hais, il constitua, pour l'entretien de cet édifice, des terrains et un personnel administratif qui furent l'origine d'une ville nouvelle; Khazradji, ms. cité, 151; Ibn Daiba', Paris 5897, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>. C'est probablement la localité marquée Miskit sur la carte de Niebuhr, à mi-route entre Zabîd et Hais, où le voyageur danois trouva une auberge *près d'une mosquée en ruine*; *Voyage en Arabie*, I, 281. Si ce rapprochement est juste, on observe ici le même phénomène qu'à Khânqâh: un nom générique d'édifice religieux devenu nom de lieu. En voici un autre exemple: sur la même carte, au sud de Yarîm, on trouve un village appelé Madrasah, où Niebuhr, *tom. cit.*, 317, signale une petite mosquée. Un fait qui frappe dans la description des monuments rassoulides, c'est le grand nombre de constructions élevées en dehors des villes, soit dans les faubourgs, soit en rase campagne. Ce phénomène tient peut-être à l'extrême décentralisation du Yémen, ou à la survivance des cultes locaux, comme en Syrie et au Maroc, par exemple.

<sup>3</sup> Ibn Daiba', ms. cité, f<sup>o</sup> 46 v<sup>o</sup>.





Ainsi la période productrice des Rassoulides, qui s'étend du milieu du XIII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, correspond à la plus belle époque de l'art arabe syro-égyptien, sous les Mamlouks. Dès lors, une question se pose : cette architecture du Yémen formait-elle une école à part, ou n'était-elle qu'une branche de l'école contemporaine en Égypte? Les relations politiques et commerciales de ces deux pays, l'analogie de leurs institutions et leurs contacts fréquents dans les villes saintes du Hidjâz, où leur influence rivale venait se rencontrer et où Mamlouks et Rassoulides faisaient bâtir à l'envi, tout semble trahir un rapport assez étroit dans les types et les plans d'édifices, qui procèdent surtout des institutions, mais une autre conception des formes et du style, qui dépendent plutôt du climat et des matériaux mis en œuvre. L'étude des monuments permettrait seule de trancher la question; cette étude est-elle encore possible? A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Niebuhr a retrouvé de nombreux vestiges de cette époque, si l'on en juge par ses descriptions, malheureusement bien sèches et imparfaites. Des quelques inscriptions arabes qu'il a pris la peine de relever, aucune n'appartient aux Rassoulides; mais il en signale d'autres en passant et celles qu'il a publiées sont antérieures à cette époque. Il est donc fort possible que le Yémen ait conservé jusqu'à nos jours, sinon des monuments, du moins des ruines et des inscriptions rassoulides. Absorbés par d'autres soucis, les voyageurs qui l'ont suivi ont peu regardé les monuments

arabes et les renseignements que j'ai pu recueillir jusqu'ici se réduisent à fort peu de chose<sup>1</sup>.

Quels qu'aient été les rapports de l'architecture des Rassoulides avec celle des Mamlouks, il était permis de supposer, par analogie, que leurs monuments étaient richement meublés, comme ceux des Mamlouks, et que le Yémen avait eu sa part dans le magnifique essor des arts mineurs du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. De fait, on connaissait déjà quelques objets d'art provenant des Rassoulides. Dès 1895, M. Casanova signalait à Paris deux chandeliers de cuivre gravé, portant les noms, les titres et les armoiries des sultans Dâwûd et 'Alî<sup>2</sup>. En 1898, M. Schmoranz publiait une lampe en verre émaillé, portant les noms, les titres et les armoiries du sultan Dâwûd, et je rapprochais alors son inscription de celle du grand plat de cuivre du Musée du Louvre,

<sup>1</sup> Dans le récit de leur récente excursion au Yémen, Charmay et Deflers signalent et reproduisent une grande mosquée de Ta'izz qu'ils attribuent à un imân Mouzâfer; *Tour du Monde*, année 1898, 287. S'agirait-il du sultan rassoulide Malik Muẓaffar Yûsuf? L'échelle du dessin est trop petite pour donner une idée précise du style de cet édifice. M. Halévy m'écrit que les mosquées de San'â sont fort belles et renferment des inscriptions arabes. Mentionnons encore, d'après Khazradji, ms. cité, 131 et 147, les inscriptions que l'atâbak Sunqur, un fonctionnaire des sultans ayoubites du Yémen, fit placer sur ses monuments au Yémen et les décrets d'abolition d'impôts que le sultan rassoulide 'Umar I<sup>er</sup> fit graver dans la Mosquée de la Mecque, près de la pierre noire.

<sup>2</sup> Voir son *Catalogue des cuivres arabes*, dans *Deuxième exposition des peintres orientalistes français*, 30; cf. plus loin, p. 49, n. 1, et 64, n. 2.

aux noms, titres et armoiries du sultan 'Alî<sup>1</sup>. Dès lors, on pouvait entrevoir l'existence d'un groupe rassoulide; aujourd'hui, ce groupe comprend treize à quinze objets que leurs inscriptions et leurs armoiries permettent d'attribuer avec certitude à cette dynastie<sup>2</sup>.

#### A. INSCRIPTIONS SOUVERAINES.

##### MALIK MUZAFFAR CHAMS AD-DÏN YÛSUF<sup>3</sup>.

I. Grande aiguière en cuivre damasquiné d'argent, munie d'un couvercle, d'une anse et d'un goulot en col de cygne, décorée d'inscriptions, de rinceaux, d'entrelacs, de fleurons et de personnages dans des médaillons (*cc* du dessin); hauteur, environ 40<sup>4</sup>. Cette aiguière, qui provient de la collection Goupil, est au Musée des arts décoratifs à Paris<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voir *Altorientalische Glassgefäße*, 16; cf. plus loin, inscriptions n<sup>os</sup> VI et VIII.

<sup>2</sup> On en décrit treize dans ce mémoire et il en existe au moins quinze, si l'on compte à part les deux cuivres signalés par M. Casanova; voir plus loin, p. 49, n. 1, et 64, n. 2.

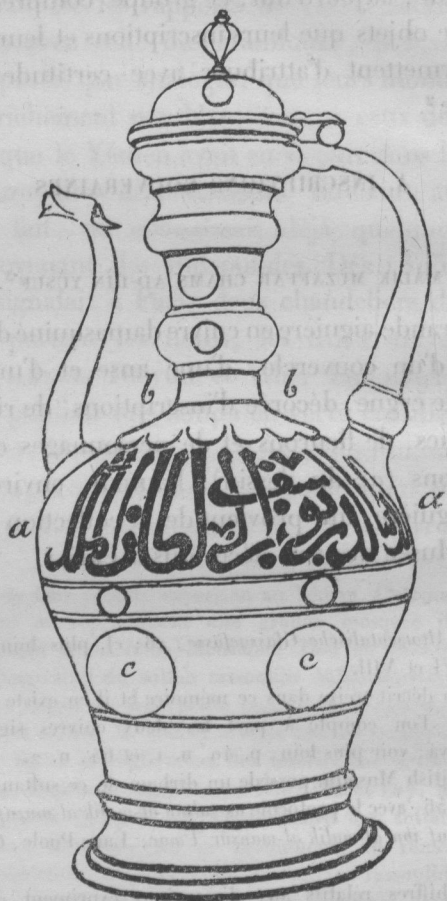
<sup>3</sup> Le British Museum possède un dirham de ce sultan, frappé à Zabîd en 656, avec le protocole *as-sultân al-malik al-muzaffar Chams ad-din Yûsuf ibn al-malik al-manşûr 'Umar*; Lane-Poole, *Catalogue*, X, 55.

<sup>4</sup> Les chiffres relatifs aux dimensions expriment des centimètres.

<sup>5</sup> Voir Lavoix, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> période, XXXII, 300; *Catalogue de la collection Goupil*, n<sup>o</sup> 74; Migeon, *Les cuivres arabes* (extrait de la *Gazette*), 26.



Large bandeau circulaire autour de la panse;  
naskhi mamlouk ancien, grands<sup>1</sup> caractères, munis



<sup>1</sup> Pour les inscriptions mobilières, il y a lieu de modifier un peu le sens des termes *grand*, *moyen* et *petit*, tel qu'il a été fixé pour les inscriptions monumentales, dans *C. I. A.*, I, 8. Ici, *grand* désigne

de quelques points diacritiques. Inédite; voir le dessin, en *aa*<sup>1</sup>.

عزّ مولانا السلطان الملك المظفر شمس الدنيا والدين يوسف  
بن السلطان الملك المنصور عمر

Gloire à notre maître le sultan Al-Malik al-Muzaffar Chams ad-dunya wad-din Yûsuf, fils du sultan Al-Malik al-Manşûr Umar.

Petit bandeau circulaire en *bb* autour de l'étrangement qui relie le col à la panse; même type, petits caractères cursifs. La damasquine ayant disparu, on les distingue avec peine, aux traits en pointillé gravés dans le cuivre.

نقش على ابن حسين<sup>2</sup> ابن محمد الموصلى بالقاهرة في شهر-ور  
سنة أربع وسبعين وستمائة

Gravure de 'Ali, fils de Husain, fils Muḥammad, de Mossoul. Fait au Caire, dans les mois de l'année 674 (1275-1276).

approximativement des caractères au-dessus de huit centimètres (pour les lettres à hampes); *moyen*, des caractères entre quatre et huit centimètres; *petit*, des caractères au-dessous de quatre centimètres.

<sup>1</sup> Les dessins de ce mémoire, faits sur des calques et des photographies, donnent une image réduite, mais exacte, des originaux.

<sup>2</sup> L'original paraît écrit يحيى, peut-être *Yahyá*. Les caractères étant indistincts, il est permis d'adopter la leçon *Husain*, fournie par la réplique du bassin de M. Piet-Lataudrie; voir plus loin, p. 21.

Plusieurs autres bandeaux sur le col et sur la panse ne renferment que des formules de bénédiction, en coufique décoratif à petits caractères. Ils sont coupés par un grand nombre de petits médaillons ou cartouches inscrivant une fleur à cinq pétales, rose ou marguerite; cet emblème, on le verra plus loin, paraît être les armoiries rassoulides.

Ce cuivre, que j'appellerai dorénavant « aiguière de Marsan<sup>1</sup> », constitue un document de premier ordre par le nombre inusité de ses indications :

- 1° Les noms et titres du sultan Yûsuf et de son père, le sultan 'Umar.
- 2° Les armoiries rassoulides.
- 3° Le nom et la généalogie de l'artisan.
- 4° Son lieu d'origine.
- 5° Le lieu de fabrication.
- 6° La date exacte.

De cette abondance de témoignages précis, on peut déduire quelques vues générales sur l'art et le commerce des cuivres au XIII<sup>e</sup> siècle.

La première question qui se pose est celle-ci : les objets d'art rassoulides ont-ils été fabriqués au Yémen? Leur aspect général, le style du décor et des caractères, le travail un peu grossier des pièces les plus anciennes, bref, certains indices assez vagues semblent trahir, à première vue, une origine excentrique et provinciale et M. Casanova, le premier, a

<sup>1</sup> Par abréviation, le Musée des arts décoratifs étant installé au Louvre, à côté du pavillon de Marsan.



parlé d'une école du Yémen, qu'il rattache à l'école syro-égyptienne, en reconnaissant avec raison qu'elle en diffère très peu<sup>1</sup>. Mais voici une pièce authentique, offrant précisément, malgré la richesse de ses formes et de son décor, ces négligences de style qu'on pourrait attribuer à une école de province. Or, cette pièce est signée d'un artiste de Mossoul, comme plusieurs des plus beaux cuivres arabes; bien plus, elle a été faite au Caire en 1275, c'est-à-dire en plein centre artistique, sous le règne du fameux sultan Baibars. Que conclure de ces témoignages irrécusables?

1° Qu'à cette époque, les artisans de Mossoul étaient appelés au dehors, notamment au Caire et à Damas; une série d'autres cuivres tout aussi précieux montrent bien qu'il ne s'agit pas là d'un fait isolé.

C'est d'abord un grand bassin de la collection de M. Piet-Lataudrie, à Paris, sur le rebord duquel on voit gravés les mots suivants, en naskhi mamlouk ancien à petits caractères :

نقش علي بن حسين الموصلى بالقاهرة [سنة] أربع وثمانين  
وستمائة

Gravure de 'Ali, fils de Husain, de Mossoul. Fait au Caire, l'année 684 (1285-1286).

Voici un artiste de même nom que celui de l'aiguère de Marsan, le même probablement, puisque

<sup>1</sup> Voir son *Catalogue* déjà cité, 28.

dans les deux signatures on retrouve le même nom paternel et la même origine, qui travaille au Caire dix ans plus tard. Les autres inscriptions de ce bassin ne renfermant que des formules de bénédiction, le destinataire en demeure inconnu.

C'est ensuite une aiguière signalée par Lavoix, en 1878, à l'exposition du Trocadéro, aux noms et titres de Malik Nâsir Yûsuf, sultan ayoubite d'Alep (celui du vase Barberini). Lavoix a lu sur le col, en caractères damasquinés : « Gravé par Ḥusain, fils de Muḥammad, de Mossoul, à Damas la bien gardée, l'année 659 (1261)<sup>1</sup>. » Voici un artiste qui pourrait bien être le père du précédent, puisque ce dernier s'appelle 'Ali, fils de Ḥusain, fils de Muḥammad (aiguière de Marsan) et qu'il est, comme lui, originaire de Mossoul, qui travaille à Damas quinze et vingt-cinq ans avant lui.

C'est encore un chandelier du Musée arabe du Caire, qui porte les mots : « Décoré par Muḥammad, fils de Ḥasan, de Mossoul, qu'Allâh lui accorde sa grâce ! Fait par lui-même au Caire, et cela en 6\*\* de l'hégire (12\*\*)<sup>2</sup>. »

C'est enfin le splendide guéridon du Musée arabe du Caire, aux noms et titres du sultan Muḥammad, fait en 728 (1327-1328), très probablement au

<sup>1</sup> Voir *Gazette des Beaux-Arts*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 786; cf. Migeon, *Cuivres arabes*, 24. Cette aiguière n'a pas encore été retrouvée.

<sup>2</sup> Voir Migeon, *Cuivres arabes*, 26. Je n'ai pas vu ce chandelier, qui est entré récemment au Musée du Caire; l'indication est de M. Casanova.

Caire, bien que l'inscription ne le dise pas positivement, par le maître Muḥammad, fils de Sunqur, de Bagdad<sup>1</sup>.

Outre ces objets, dont l'origine est certaine, il ne manque pas de cuivres signés, au XIII<sup>e</sup> siècle, par des artisans de Mossoul, auxquels il est permis d'attribuer la même provenance égyptienne ou syrienne. Voici d'abord un grand bassin du Musée des arts décoratifs, provenant de la collection Goupil, décoré de rinceaux, d'animaux et de cavaliers, et signé : « Gravure de Dâwûd, fils de Salâmah, de Mossoul, en l'an 650 (1252-1253)<sup>2</sup>. » Cette signature ne renferme aucune indication sur la provenance du bassin. Mais sous le fond, au milieu de plusieurs noms de propriétaires gravés à la pointe, on lit les mots : « Fait pour l'émir Badr ad-dîn Baisari, le trésorier de Djâmâl ad-dîn Muḥammad<sup>3</sup>. » Le seul émir de ce nom que j'aie rencontré dans les chroniques égyptiennes apparaît sur la scène précisément vers 650 et meurt en 698, après avoir joué un rôle important sous les premiers sultans Mamlouks. Il est donc permis de l'identifier avec le propriétaire du bassin, d'autant plus qu'il était fort généreux, toujours à court d'argent, malgré sa fortune, et grand amateur de choses

<sup>1</sup> Voir *C. I. A.*, I, 655.

<sup>2</sup> نُقِشَ دَاوُدُ ابْنِ سَلَامَةَ الْمُوصَلِيِّ فِي سَنَةِ حَسْبِي وَسِتْمَانَةَ. Ce bassin a été signalé par Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XXXII, 298. Dans les inscriptions, le nom de Dâwûd est écrit tantôt دَاوُود, tantôt دَاوُد; on reproduit ici l'orthographe originale. Voir une observation analogue à propos du nom de Qalâwûn, dans *C. I. A.*, I, 87.

<sup>3</sup> بِرِسْمِ الْأَمِيرِ بَدْرِ الدِّينِ بَيْسَرِيِّ الْخَزَنَدَارِ الْجَمَالِيِّ الْحَمَدِيِّ.



d'art<sup>1</sup>. Le mot *bi-rasm*, à l'usage de, semble indiquer que le bassin a été fabriqué pour Baisari, autrement dit qu'il en fut le premier propriétaire. Or, en 650 et dans les années suivantes, on le trouve en Égypte et à Damas; il semble donc permis d'affirmer que le bassin de Baisari a été fabriqué au Caire ou à Damas.

<sup>1</sup> Sur Badr ad-dîn Baisari, voir les sources citées dans *C. I. A.*, I, 118. Sa biographie révèle plusieurs traits caractéristiques de nature à confirmer cette identification. Jamais on ne le vit boire deux fois dans le même vase; chaque fois qu'il voulait boire, il prenait un vase neuf dont il ne se servait plus ensuite. Ses libéralités étaient nombreuses et célèbres... Dans le magnifique palais qu'il se fit bâtir au Caire, en 659, on remarquait une porte dont les panneaux étaient parmi les plus beaux qui eussent été travaillés au Caire (il s'agit probablement de panneaux de menuiserie avec des revêtements de bronze ciselé, comme cette porte, de la même époque, publiée dans *C. I. A.*, n° 75); voir Maqrîzi, *Khîṭaṭ*, II, 69, l. 23; *Sultans Mamlouks*, II b, 137 et suiv. Rappelons enfin que le British Museum possède un admirable brûle-parfum en cuivre damasquiné, aux noms et titres de l'émir Baisari, dont il sera question plus loin. On peut conclure de tous ces indices que Baisari était amateur de beaux cuivres d'art.

Reste à chercher qui était ce Djamâl ad-dîn Muḥammad dont Baisari était alors le trésorier, car c'est bien là le sens des derniers mots de la marque. Aucun sultan de cette époque ne portant ces deux noms (le sultan ayoubite de Hamâh, Muḥammad, s'appelait Nâsir ad-dîn, d'après *Sultans Mamlouks*, II a, 77, note 78), je suppose qu'il s'agit de quelque prince pourvu, suivant l'usage de l'époque, d'une petite cour et d'un train de maison personnel, tel que Malik 'Azîz Muḥammad, un fils du sultan ayoubite de Damas, Malik Nâsir Yûsuf. Baisari fut précisément quelque temps au service de Yûsuf, en 652 et 653; *Sultans Mamlouks*, I a, 57. Mais ce Muḥammad s'appelait-il Djamâl ad-dîn? Les auteurs paraissent muets sur ce point et les personnages appelés Djamâl ad-dîn Muḥammad que j'ai rencontrés à cette époque dans les chroniques sont trop obscurs pour être cités dans cette enquête.

Voici, encore au Musée des arts décoratifs, un très grand chandelier, provenant également de la collection Goupil, décoré de rinceaux et de sujets divers, signes du zodiaque, personnages et scènes religieuses chrétiennes. Ce cuivre, encore plus remarquable que le précédent, est signé du même artiste: « OEuvre de Dâwûd, fils de Salâmah, de Mossoul, en l'année 646 (1248-1249) <sup>1</sup>. » Sous le corps du chandelier, deux marques gravées à la pointe, assez grossièrement, apprennent qu'il a été fabriqué pour un eunuque dont le nom n'est pas très clair, et qu'il est devenu plus tard la propriété d'un certain 'Abdallâh, fils de Yahyâ <sup>2</sup>. Il paraît bien difficile d'identifier ces personnages; mais si le bassin de l'émir Baisari a été réellement fabriqué en Égypte ou en Syrie, comme on a essayé de le montrer tout à l'heure, il est permis d'attribuer la même origine à ce chandelier signé du même nom et daté de quatre ans plus tôt.

2° Qu'à cette époque, les sultans rassoulides faisaient des commandes au Caire; cette constatation n'est pas sans intérêt pour l'histoire du commerce. Les caravanes et les bateaux qui portaient en Égypte

<sup>1</sup> عمل داوود ابني سلامة الموصل في سنة ست وأربعين وستمائة. Ce chandelier a été signalé par Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 786, et XXXII, 298; cf. Migeon, *Cuivres arabes*, 22.

<sup>2</sup> Je renonce à reproduire la première estampille, qui renferme trop de lettres douteuses. La deuxième est plus claire: انتقل إلى (sic) ملك سيداي) عبد الله بن يحيى.



les produits du Yémen y rapportaient des objets manufacturés au Caire et ces relations commerciales ont dû jouer un rôle dans les relations politiques des deux États<sup>1</sup>. Bien que la fabrication d'objets d'art au Yémen ne soit nullement controuvée, il reste acquis que ce pays s'adressait à l'Égypte et, si l'on étend

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 11. Les auteurs arabes sont toujours avarés de témoignages touchant les arts mineurs; toutefois j'ai trouvé, précisément sur les Rassoulides, quelques détails curieux à ce sujet. Ainsi en 632, le sultan 'Umar I<sup>er</sup> envoya des lustres (*qanādil*) d'or et d'argent à la Mecque, pour être suspendus dans la Ka'bah. En 703, sous le sultan Malik Mu'ayyad Dāwūd, on vit arriver au Yémen, du pays du Cathay, sur la route de la Chine, un marchand nommé 'Abd ar-Raḥīm, fils de Maṣṣūr, d'Alep. Il apportait toute une fortune en ballots de soie, en musc renfermé dans des vases de cuivre (قِوَانِي النحاس), en vaisselle de Chine (النجار الصيني), en vases de jade incrustés d'or (الدواني المشتمة بالذهب), en grands plats, en étoffes bariolées, etc. L'année suivante, un ambassadeur du sultan porte en Égypte des présents variés parmi lesquels on remarquait des bassins, des aiguières, des plats, des encensoirs, des pommettes (كالطشوت والأباريق والصلاحيات والبخامر والأكر), de la vaisselle de Chine, des étoffes et des matières précieuses diverses dont l'auteur donne une liste détaillée. En 708 fut achevée la construction d'un merveilleux palais que le même sultan faisait bâtir à Tha'bāt, près de Ta'izz, et dont l'auteur donne une curieuse description. Au devant s'étendait un grand bassin dont les bords étaient décorés de figures d'oiseaux et de bêtes sauvages en cuivre jaune, qui lançaient de l'eau par la bouche (بركة... على جافاتها صنعة طيور ووحوش من صقر أصغر ترمى الماء من أفواهها); Khazradji, ms. cité, 143, 222, 223, 228 et *passim*; Abu l-maḥāsīn, *Manhal*, Paris 2071, f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>. Ces passages semblent trahir l'existence d'une école du cuivre au Yémen. Ajoutons que la frappe des monnaies, dont cet auteur fait souvent mention, était pratiquée dans plusieurs villes, comme le prouve la collection du British Museum.



le problème à l'architecture, on peut se demander si les Rassoulides ne dépendaient pas en quelque mesure de l'Égypte ou de la Syrie pour la construction de leurs nombreux monuments.

Mais alors, pourquoi l'aiguière de Marsan, malgré la richesse et l'intérêt de son décor, n'offre-t-elle pas cette admirable perfection de travail qui distingue la plupart des cuivres souverains du XIII<sup>e</sup> siècle? Puisque cette infériorité n'est pas le fait d'une école provinciale, est-il permis de la rattacher à l'époque où l'aiguière a été fabriquée? En d'autres termes, au lieu d'un problème de géographie, ne sommes-nous pas en face d'un problème d'histoire?

Les cuivres du XIII<sup>e</sup> siècle, qu'on attribue généralement à une école dite de Mossoul<sup>1</sup>, paraissent devoir être rattachés, provisoirement du moins, à deux groupes géographiques principaux :

1<sup>o</sup> Un groupe oriental, dont les plus anciens produits connus remontent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, si l'on en croit une écritoire de la collection Siouffi, signée 'Umar, fils d'Abu l-'alâ', fils d'Aḥmad, d'Is-pahan, en 569 (1173-1174), et la petite buire de

<sup>1</sup> Sur les écoles du cuivre, voir surtout Lane-Poole, *The art of the Saracens*, 126, 151 et suiv., et les ouvrages cités de Lavoix, de Casanova et de Migeon. On me permettra d'observer une prudente réserve sur cette obscure question des écoles, qu'il serait prématuré de vouloir résoudre aujourd'hui; aussi bien, ce qui suit n'est pas une histoire des cuivres arabes, mais une liste d'objets pour la plupart datés ou attribuables, qui paraissent devoir former les jalons d'une étude ultérieure.

M. Piet-Lataudrie, qui porte un nom de propriétaire, 'Uthmân, fils de Sulaimân (ou Salmân), de Nakhtchiwân, et la date du mois de cha'bân 586 (septembre 1190)<sup>1</sup>. Si ces indications sont exactes, nous voici conduits d'emblée très loin de Mossoul, en pleine Perse, et plus loin encore jusqu'au Khorassan, par quelques pièces moins anciennes signées d'artistes de Nichapour, notamment un astrolabe du Germanisches Museum, à Nuremberg<sup>2</sup>, et une demi-sphère côtelée de la collection de M. Sarre, à Berlin, enfin par une petite coupe de M. Peytel, à Paris, faite pour un certain Amîrânchâh, que ses titres protocolaires semblent désigner comme un per-

<sup>1</sup> Signalée par Casanova, *Catalogue* cité, 26 et 30, et Migeon, *Cuivres arabes*, 10; cf. le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 65. Le mot qui contient l'indication de la provenance est écrit الحوراني, groupe qu'il est difficile de lire autrement que النَحْجَوَانِي, de Nakhtchiwân, comme patronymique du propriétaire. Bien que d'après Yâqût la forme habituelle de ce patronymique soit النَشَوِي, dérivée d'une variante du nom de cette ville, نَشَوِي, l'épigraphie a déjà fourni la forme النَّحْجَوَانِي, dérivée de la variante النَّحْجَوَان. Il est curieux de constater que les deux principaux monuments conservés à Nakhtchiwân sont datés de 557 (1162) et 582 (1186), c'est-à-dire à peu près contemporains de la buire de M. Piet; voir de Khanikoff, *Inscriptions musulmanes du Caucase*, dans *Journal asiatique*, 5<sup>e</sup> série, XX, 70 et 73; Hartmann, dans Jacobsthal, *Mittelalterliche Backsteinbauten zu Nachtschewan im Araxestal*, 20 et suiv. Quant à l'écritoire d'Ispahan, je ne la connais que par une note manuscrite de feu Siouffi, dont la collection, actuellement à Paris, paraît ne plus posséder cet objet.

<sup>2</sup> Voir mes *Notes d'archéologie*, II, 19, et les sources citées. Cet astrolabe ayant été fait pour l'un des sultans ayoubites de Hamâh, il serait plus juste de le rattacher au groupe syrien.

sonnage important du Khorassan; cette coupe, qui n'est ni signée ni datée, paraît remonter au début du XIII<sup>e</sup> siècle, quand on la compare à une coupe de M. Sarre, mentionnée plus loin. Signalons enfin, du nord de la Perse, la belle sphère céleste du Louvre, signée de Muḥammad, fils de Maḥmūd, fils de 'Alī, du Ṭabaristān, en 684 (1285-1286). C'est encore à ce groupe que semblent appartenir, en nous ramenant vers Mossoul, cette série d'aiguières et de chandeliers extraordinaires, les uns ornés de frises d'animaux modelés en haut-relief ou au repoussé, de rinceaux étranges et d'inscriptions à caractères dont les hampes s'épanouissent en têtes humaines; les autres décorés de personnages, d'animaux, de rinceaux et d'inscriptions damasquinées d'argent, et dont les musées et les collections de Paris, de Londres et de Berlin offrent de si curieux exemples<sup>1</sup>. Leurs inscriptions sont banales, pour la plupart, mais on peut les dater, approximativement et par échelons, de la fin du XII<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, grâce à l'aiguière de Blacas, au British Museum, signée : « Gravure de Chudjā<sup>c</sup>, fils de Man'ah<sup>2</sup>, de Mossoul, dans le mois

<sup>1</sup> Voir Migeon, *Cuivres arabes*, et *Exposition des arts musulmans*, portefeuille, pl. 9, 10 et 15; revue *Les Arts*, mai 1903, 14 à 16.

<sup>2</sup> Ce nom est écrit distinctement *مانع*, avec le point; or Man'ah est un nom connu; voir le *Register* de Wüstenfeld et son édition du *Ma'arif* d'Ibn Qutaibah, 31. Il faut donc abandonner la leçon *Hanfar*, adoptée jusqu'ici; voir Reinaud, *Monuments... de Blacas*, II, 424; de Longpérier, *Œuvres*, I, 354; Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 783; Lane-Poole, *op. cit.*, 170; Migeon, *Cuivres arabes*, 15; Lanci, *Trattato delle simboliche rappresentanze*, II, 131 (*منعز*).



d'Allâh béni, le mois de radjab de l'année 629 (avril-mai 1232), à Mossoul. » Non seulement cette pièce capitale donne le nom d'un artiste de Mossoul et la seule date exacte qu'on ait relevée à ce jour sur une aiguière de ce groupe, mais, détail piquant, c'est jusqu'ici la seule pièce dite mossoulienne dont nous puissions affirmer qu'elle a été faite à Mossoul même. Signalons encore les objets suivants :

Une grande coupe de M. Sarre, aux noms et titres de Malik Mu'azzam Maḥmûd, fils de Sandjar-châh, Atâbek zenguide de Mésopotamie (1208-12\*\*), qui rappelle assez, par sa forme et le style de ses caractères, la petite coupe de M. Peytel, signalée plus haut ;

Une belle table astronomique du British Museum, signée : « OEuvre de Muḥammad, fils de Khutlukh, de Mossoul, en l'année 639 (1241-1242)<sup>1</sup> » ;

Une petite boîte du British Museum, aux noms et titres de Malik Raḥîm Lu'lu', Atâbek zenguide de Mossoul (1233-1259), et deux plats aux noms et titres du même prince, l'un au Musée de Munich, l'autre que j'ai vu chez un marchand de Paris<sup>2</sup> ;

Un miroir de la collection de Blacas, aux noms et titres de Malik Mu'izz Urtuq-châh, prince ortokide de la branche de Kaifâ (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>3</sup>.

2° Un groupe occidental, peut-être déjà syro-égyptien, auquel on doit rattacher les beaux cuivres

<sup>1</sup> Signalée par Lavoix, *op. et pag. cit.*  
<sup>2</sup> Voir Lane-Poole, *op. cit.*, 172; Migeon, *op. cit.*, 16; Lanci, *Trattato*, II, 169.  
<sup>3</sup> Voir Reinaud, *op. cit.*, II, 405 et pl. X; Lanci, *Trattato*, I, 83.

ayoubites de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Citons un plateau de Malik Kâmil Muḥammad, sultan d'Égypte et de Damas (1218-1238)<sup>2</sup>; le bassin de M. Doistau, à Pantin, signé du graveur Aḥmad, fils de 'Umar, surnommé Dakki ou Dikki<sup>3</sup>, et la boîte du South Kensington Museum<sup>4</sup>, tous deux aux noms et titres de Malik 'Adil Abû Bakr, sultan d'Égypte et de Damas (1238-1240); le bassin du duc d'Artemberg, à Bruxelles, aux noms et titres de Malik Ṣâlih Ayyûb, sultan d'Égypte et de Damas (1240-1249)<sup>5</sup>;

<sup>1</sup> Parmi les objets plus anciens, on peut rattacher à ce groupe ou au précédent le petit cadran de poche du Cabinet des Médailles, au nom de l'Atâbek Nûr ad-dîn Maḥmûd ibn Zangi, signé Abu l-faradj 'Isâ et daté 554 en lettres (1159), ainsi qu'une petite cuiller du British Museum, dont le manche se replie sur une charnière et qui porte une inscription en caractères coufiques d'un style un peu plus avancé que celui des caractères coufiques du cadran de Nûr ad-dîn; ce texte, malheureusement indistinct, paraît être au nom d'un prince de Mésopotamie ou de Syrie, au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Signalé par Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 785; ce plateau n'a pas été retrouvé jusqu'ici.

<sup>3</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n<sup>o</sup> 71; Migeon, *Exposition des arts musulmans*, portefeuille, pl. 13.

<sup>4</sup> Voir Lane-Poole, *op. cit.*, 173.

<sup>5</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n<sup>o</sup> 70; Migeon, *Exposition*, pl. 11 et 12. Ce bassin porte un admirable décor d'inscriptions, de rinceaux, d'entrelacs, d'animaux et de personnages, chasseurs à cheval, saints debout dans des arcatures sur colonnettes et sujets empruntés à l'Évangile: la Cène, l'Annonciation, la Vierge et l'enfant, la résurrection de Lazare et l'entrée de Jésus à Jérusalem. J'ai signalé plus haut, p. 25, des sujets analogues sur un chandelier du Musée des arts décoratifs et le motif des saints debout se retrouve sur un plat de la collection de M. Piet-Lataudric, signalé par Migeon, *Cuivres arabes*, 22, et sur une aiguière de la collection de M. Homberg à Paris, reproduite dans

le vase Barberini du Musée du Louvre<sup>1</sup> et l'aiguïère du Trocadéro, signalée plus haut, p. 22, tous deux aux noms et titres de Malik Nâsir Yûsuf, sultan d'Alep et de Damas (1236-1260)<sup>2</sup>.

Migeon, *Exposition*, pl. 15. Il existe donc un groupe de cuivres fabriqués pour des princes musulmans, dont le décor s'inspire de l'art chrétien; cf. Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 783. Si ce fait curieux ne prouve pas que tous ces cuivres soient l'ouvrage d'artistes chrétiens, il trahit du moins l'éclectisme de ces princes, en matière d'art. On peut rappeler, à ce propos, les rapports étroits, souvent amicaux, qui existaient alors entre les princes musulmans et les princes chrétiens de Syrie, et les tendances chrétiennes très marquées de plusieurs princes ayoubites; sur ce dernier point, cf. *Journal asiatique*, 9<sup>e</sup> série, XIX, 439.

<sup>1</sup> Voir Migeon, *Cuivres arabes*, 6 et suiv.; Lanci, *Trattato*, II, 161.

<sup>2</sup> Citons encore un cuivre de ce groupe dont l'attribution soulève un petit problème. C'est un très bel astrolabe du British Museum, décoré de rinceaux, de feuillages, d'animaux et d'un personnage buriné à jour, en plein cuivre, et de belles inscriptions damasquinées en coufique astronomique et signé: «Oeuvre de 'Abd al-Karim, du Caire, le fabricant d'astrolabes, au Caire, de Malik Achraf, de Malik Mu'izz et de Chihâb (ad-dîn), en l'année 633 de l'hégire.»

صنعة عبد الكريم المصرى الاسطرلابى بمصر الملكى الأشرفى الملكى المعزى  
الشهابى فى سنة خلع هجرية عفا الله عنه.

M. Lane-Poole, *op. cit.*, 177, croit reconnaître dans Malik Achraf le sultan ayoubite Yûsuf, de Diyâr-Bakr, puis de Damas, et dans Malik Mu'izz, un prince de Mésopotamie qu'il ne désigne pas plus clairement. Mais l'astrolabe a été fait par un Caireote, astrolabier *au Caire*; il est difficile de ne pas tenir compte de cette indication précise. D'autre part, le relatif en *malaki* désignant, dans la règle, le prince régnant, on est conduit à supposer que cet artiste était au service de deux princes régnant ensemble en Égypte, car il n'y a aucun exemple d'un personnage se donnant pour le fonctionnaire de deux princes régnant dans deux pays différents. Si bizarre que paraisse cette conclusion, il se trouve que deux sultans, portant



Seule une minutieuse étude comparée de tous ces objets montrera si ces deux groupes ne forment qu'une école et, dans le cas contraire, quels sont leurs caractères distinctifs et auquel il faut rattacher quelques beaux cuivres de cette époque, signés ou datés, mais sans indice de provenance, tels que le baptistère de saint Louis, au Musée du Louvre, signé du maître Muḥammad, fils de Zain ad-dîn<sup>1</sup>, ou l'encensoir du British Museum, daté de l'année 641 (1244-1246)<sup>2</sup>, ou l'encrier de M. Kœchlin, signé Abu l-Qâsim, fils de Sa'd, fils de Muḥammad, fils de Djûdi, et daté de l'année 643 (1245-1246)<sup>3</sup>,

précisément ces deux surnoms, on régné ensemble au Caire, de 648 à 650 : le dernier Ayoubite, Malik Achraf Mûsâ, et le premier Mamlouk, Malik Mu'izz Aibak; quant au relatif *chihâbi*, il désignerait un ancien propriétaire ou patron de l'artiste. Mais alors, il faut admettre une erreur dans la date, qui paraît clairement écrite ٦٤٣, c'est-à-dire 633, année qui tombe en Égypte sur le règne de Malik Kâmil Muḥammad.

Quant à l'écritoire à laquelle M. Lane-Poole, *op. cit.*, 185, attribue une origine syrienne, en s'appuyant sur le relatif *giyâthi*, qui désignerait un des sultans ayoubites de Syrie, son inscription est complètement anonyme. En effet, *giyâthi* est ici un *relatif de titre*, c'est-à-dire qu'il dépend de l'initial *djanâb* et qu'il est formé sur un titre composé, tel que *giyâth al-millah*, porté par des émirs, titre d'honneur générique et non personnel, qui n'a rien à voir avec le surnom en *ad-dîn*; voir *C. I. A.*, I, 453, n. 3. En somme, l'analyse de l'inscription ne fournit pas le moindre indice quant à la provenance ou au titulaire de ce cuivre.

<sup>1</sup> Voir Reinaud, *op. cit.*, II, 423; de Longpérier, *Œuvres*, I, 460 et suiv.; Lièvre, *Les collections d'œuvres d'art*, pl. 47 et 48; Migeon, *Cuivres arabes*, 18 et suiv.; Lane-Poole, *op. cit.*, 154 et 182.

<sup>2</sup> Voir Lane-Poole, *op. cit.*, 171.

<sup>3</sup> Voir le *Catalogue de la collection Schefer*, n° 131; Migeon, *Cuivres arabes*, 16.



ou encore ce groupe de bassins, pour la plupart en cuivre rouge, couverts de beaux rinceaux et d'inscriptions très élégantes renfermant des formules de bénédiction qui s'adressent, à la seconde personne, à un souverain anonyme<sup>1</sup>.

En réservant toute question d'école et de répartition géographique, un fait chronologique paraît désormais certain : la série des pièces, datées directement ou indirectement, que l'on vient d'énumérer commence à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et s'arrête assez brusquement juste au milieu du XIII<sup>e</sup>. L'invasion des Mongols, la chute du califat en 1258 et les troubles dans lesquels cette catastrophe plongeait l'Asie occidentale, enfin le sac de Bagdad et de tant de cités riches et prospères, tous ces événements ne purent qu'entraver la production artistique<sup>2</sup>. C'est sur ces ruines que s'édifient de nouvelles dynasties et que Baibars fonde le royaume des Mamlouks. Bien que son règne marque une ère de construction intensive, il est évident que les exigences pratiques l'emportent sur les fantaisies de l'art, car il s'agissait avant tout de refaire un empire. Baibars a construit ou reconstruit un nombre incroyable de mosquées, d'écoles, de forteresses, de casernes,

<sup>1</sup> Les plus beaux exemplaires de ce groupe sont dans les deux grands musées de Londres. Dans cette revue rapide, j'ai laissé de côté les cuivres de provenance marocaine ou espagnole et la plupart des instruments astronomiques.

<sup>2</sup> Sur les effets désastreux de cette invasion dans d'autres domaines de l'art, voir, par exemple, Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 789; de Khanikoff, *op. cit.*, 75.

d'arsenaux, de routes, de ponts, de canaux, d'édifices publics de tout genre, mais, en somme, peu de palais<sup>1</sup>, et dans les vestiges conservés de cette intense production, si la construction même est de qualité supérieure, l'art proprement dit, malgré de très beaux morceaux, reste au second plan, surtout les arts mineurs, qui sont des arts de luxe et d'agrément. Voici d'ailleurs un détail significatif : à côté de tant d'inscriptions monumentales de Baibars retrouvées sur des mosquées, des forteresses et des ponts, je ne saurais lui attribuer, pour ma part, qu'un seul objet d'art<sup>2</sup>, hormis une coupe magique du Musée du Louvre, objet grossier, de pure utilité pratique, dont l'inscription, d'ailleurs, inspire quelques doutes, car avec les titres souverains du sultan elle porte une date bien antérieure à son avènement<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Rappelons à ce propos que lorsque l'émir Baisari, dont il est plusieurs fois question dans ce mémoire, bâtit au Caire son magnifique palais, le sultan Baibars le désapprouva formellement en lui reprochant ce luxe inutile. L'émir ne parvint à le désarmer que par une habile réponse; voir Maqrîzi, *Khîṭaṭ*, II, 63 en haut, traduit dans *Sultans Mamlouks*, II b, 137, note.

<sup>2</sup> C'est la célèbre lampe de la collection Schefer, aujourd'hui dans celle du baron Edmond de Rothschild, à Paris. Elle a été attribuée par erreur à Baibars II et publiée souvent; voir Prisse d'Avignes, *L'art arabe*, atlas, pl. 158; Lane-Poole, *op. cit.*, fig. 76; Le Bon, *La civilisation des Arabes*, fig. 190; Ebers, *Ægypten*, I, 282, enfin le *Catalogue de la collection Schefer*, n° 97.

<sup>3</sup> هذه الطاسة باسم السلطان الملك الظاهر بيبرس قسم أمير المؤمنين وذلك في مستهل رجب الفرد وكان الفراغ منها في سلخ رمضان المعظم وذلك في يوم الجمعة ساعة الزهرة في سنة أحد وأربعين وستمئة فقط. Suivent les maladies dont l'usage de la coupe assure la guérison.





C'est à cette éclipse passagère des métiers d'art, entre 1250 et 1270 environ, que je suis tenté d'attribuer les défaillances qu'on peut constater dans certains produits de cette époque. En effet, ce phénomène n'est pas le propre des objets rassoulides; il suffit, pour s'en assurer, d'examiner un grand plat de cuivre de M<sup>me</sup> Édouard André, à Paris, aux noms et titres d'un émir Qulundjaq Zâhiri Sa'ïdi<sup>1</sup>. Bien que cet objet ne soit ni signé, ni daté, les deux relatifs qui suivent le nom de ce personnage important le désignent comme un mamlouk des sultans Malik Zâhir Baibars et Malik Sa'ïd Barakat-khân, son fils et successeur. Ce dernier ayant pris le titre de Malik Sa'ïd en 667 (1268), c'est entre 1268 et 1277, date de la mort de Baibars, que le plat de l'émir Qulundjaq a été fabriqué<sup>2</sup>. Or cet objet, exactement contemporain de l'aiguïère de Marsan

<sup>1</sup> Ce plat a figuré à l'exposition des arts musulmans, n° 962. Le nom propre est écrit قُلُنْدَجَقْ, une fois avec les points, une fois sans point. La leçon قُلُنْدَجَقْ (kulunċah, petit poulain) m'a été obligeamment suggérée par M. Houtsma.

<sup>2</sup> Il y a d'autres exemples épigraphiques de cette association des deux relatifs zâhiri et sa'ïdi à la suite du nom d'un émir au service de ces deux sultans; voir, par exemple, mes *Inscriptions arabes de Syrie*, 68; *Z. D. P. V., M. u. N.*, 1903, 46, et une inscription à Ra's al-'Ain près Baalbek (n° 10 du recueil Sobernheim, qui paraîtra sous peu); cf. une note suivante. En l'absence du complément malaki, ces deux relatifs ne désignent pas forcément des sultans régnants. On pourrait donc supposer que le plat a été fabriqué, après la mort de Baibars, sous le règne du seul Barakat-khân, et que l'inscription donne à Qulundjaq le relatif zâhiri en souvenir de son maître. Mais alors, il semble que ce relatif devrait prendre place après sa'ïdi; voir un exemple dans mes *Inscriptions arabes de Syrie*, p. 50.

et sorti, lui aussi, des ateliers du Caire ou de la Syrie, trahit également la décadence passagère de l'art du cuivre. Comme l'aiguière de Marsan, il appartient encore à l'école ayoubite, par la disposition de son décor en zones concentriques, relevé par des sujets animés, personnages et signes du zodiaque; mais on y cherche en vain la grâce exquise des belles pièces ayoubites<sup>1</sup>. Le décor en est rude, le faire presque brutal, mais non sans énergie, comme si un souffle de ce grand dompteur d'hommes qu'était Baïbars avait passé jusque dans les produits artistiques de son règne.

Mais cette éclipse est de courte durée et l'on retrouve bientôt des objets d'une admirable facture; ainsi le brûle-parfum du British Museum, aux noms et titres de l'émir Baisari Zâhiri Sa'ïdi, objet contemporain de l'aiguière de Marsan et du plat de M<sup>me</sup> André<sup>2</sup>. Puis Qalâwûn et ses successeurs inaugurent cette magnifique suite de monuments qui se prolonge jusqu'à la chute des Mamlouks et dont l'ameublement et la décoration feront, pendant plus de deux siècles, la fortune de tous les métiers d'art<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il y a tant d'analogie dans certains détails de ces deux cuivres que je me demande si le plat de M<sup>me</sup> André n'est pas, lui aussi, l'œuvre de 'Alî de Mossoul ou de son école; il m'a été impossible d'y découvrir une signature.

<sup>2</sup> Voir Lane-Poole, *op. cit.*, 174. Il s'agit de l'émir Baisari dont il a été question plus haut, p. 23 et suiv. et 35, n. 1. Voici encore un exemple des deux relatifs *zâhiri* et *sa'ïdi*, expliqués dans une note précédente.

<sup>3</sup> C'est à Qalâwûn que remontent, notamment, les plus anciennes mosaïques de marbre conservées dans les monuments du Caire.

Son fils Khalil, en achevant la déroute du royaume latin de Syrie, préside, on le verra tout à l'heure, à un nouvel essor de l'art du verre émaillé. L'art du cuivre se relève avec les autres et produit la belle école syro-égyptienne du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle, qu'on peut appeler l'école des Mamlouks et dont les produits sont si nombreux qu'il n'est pas encore possible de les compter, même approximativement. Ici encore, les initiateurs sont des artistes mésopotamiens. Dès 680 (1281-1282), Maḥmūd, fils de Sunqur, de Bagdad, signe une charmante petite boîte du British Museum. En 684 (1285-1286), 'Alī, fils de Ḥusain, l'auteur présumé de l'aiguière de Marsan, signe au Caire le bassin de M. Piet-Lataudrie, décrit plus haut, dont l'exécution, si mes souvenirs sont exacts, est supérieure à celle de l'aiguière. C'est encore en 684, on l'a vu plus haut, que Muḥammad, fils d'Aḥmad, fils de 'Alī, originaire du Ṭabaristān probablement, signe la sphère céleste du Louvre. L'année 686 est inscrite sur un chandelier de la collection du baron de Rotenhan, au château d'Eyrichshof (Bavière), signé 'Alī, fils d'Abū Bakr, artisan dont les deux patronymiques, encore indéterminés, paraissent indiquer des noms de lieu en Perse ou en Mésopotamie. Quarante-deux ans plus tard, en 728 (1327-1328), Muḥammad, fils de Sunqur, signe le beau guéridon du Musée du Caire, aux noms et titres du sultan Malik Naṣir Muḥammad<sup>1</sup>. D'autres objets,

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 22.





sans être signés, portent des noms de propriétaires bagdadiens : une petite coupe du British Museum, faite pour Aḥmad, fils de 'Alī, de Bagdad (xiv<sup>e</sup> siècle); un chandelier de la collection Salting, déposé au South Kensington Museum, fait pour l'émir Rukn ad-dīn Muḥammad, de Bagdad (xiv<sup>e</sup> ou xv<sup>e</sup> siècle). Cette renaissance mésopotamienne, qui inspire à l'ouest la nouvelle école syro-égyptienne, semble aussi faire surgir à l'est une nouvelle école persane. Les produits de cette école se reconnaissent principalement à leurs médaillons à personnages d'un style nouveau, parti décoratif abandonné par l'école syro-égyptienne, et à leurs inscriptions anonymes proto-colaires, mais parfois déformées, aux titres des sultans mongols de Perse ou d'une autre dynastie asiatique. De ces deux écoles, qui se prolongent jusqu'à nos jours, se détachent enfin, vers le xvi<sup>e</sup> siècle, à l'est l'école hindoue, à l'ouest l'école vénitienne, dont les seuls produits intéressants pour l'épigraphie sont ceux signés du maître Maḥmūd le Kurde et du maître Qâsim<sup>1</sup>.

Ces développements un peu longs ont paru nécessaires pour classer exactement le plus ancien des objets rassoulides et le plus important au point de vue documentaire. L'aiguière de Marsan, par son style, appartient encore à l'ancienne école syro-

<sup>1</sup> Voir Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVI, 28; Casanova, *Catalogue* cité, 29; Lane-Poole, *op. cit.*, 158 et 170; Migeon, *Exposition*, pl. 26; *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n<sup>os</sup> 215 et 225; Lanci, *Trattato*, II, 119.



mésopotamienne des Ayoubites et, par sa date, à l'école naissante syro-égyptienne des Mamlouks. Faite au Caire, en 1275, par un artisan de Mossoul et pour un sultan du Yémen, elle touche aux points principaux du problème obscur des cuivres arabes.

II. Plat rond en cuivre gravé de rinceaux et d'inscriptions; diamètre, environ 40. Collection de M. Sivadjian, à Paris.

Sur le fond, bandeau circulaire en naskhi mam-louk ancien; caractères moyens, munis de quelques points. Inédite; voir le dessin.



عز مولانا السلطان الملك المظفر العالم العادل الجهاد  
المرابط شمس الدنيا والدين يوسف ابن عمر ابن علي خليل  
أمير المؤمنين

Gloire à notre maître le sultan Al-Malik al-Muzaffar, le sage, le juste, le guerrier, le combattant, Chams ad-dunyâ wad-din Yûsuf, fils de 'Umar, fils de 'Alî, l'ami du prince des croyants.

Le protocole n'est pas le même que sur l'aiguière de Marsan. On remarquera l'absence des armoiries rassoulides et, parmi les titres sunnites, celui en *amîr al-mu'minîn*; c'est le premier exemple d'un titre de cette forme attribué à un Rassoulide. Ce détail est intéressant, puisque ces titres ne pouvaient, semble-t-il, être conférés que par un calife. De qui Yûsuf tenait-il le sien? Assurément pas des imâms zaidites du Yémen, puisqu'il était leur adversaire politique et religieux et que l'importance de ces petits califes locaux était presque nulle, mais probablement du calife abbasside. Ce simple titre soulève une série de problèmes historiques dont l'étude dépasserait le cadre de ces notes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On a vu plus haut, p. 8, que le sultan 'Umar I<sup>er</sup> avait obtenu l'investiture du calife de Bagdad. Voici, à ce sujet, quelques détails intéressants tirés de Khazradji, ms. cité, 142 et suiv., 160 et 169: Monté sur le trône à la mort du dernier sultan ayoubite, 'Umar avait, en 630, fait frapper la monnaie et réciter la prière en son nom dans tout le Yémen; on sait que c'étaient les deux attributs essentiels de la souveraineté. En 631, après avoir chassé de la Mecque une armée égyptienne, il envoie un beau présent au calife de Bagdad, Mustanşir, et lui demande l'investiture en qualité de sultan et de représentant (du calife), qu'il est d'usage d'accorder aux rois (c'est-à-dire aux souverains temporels reconnaissant l'autorité du calife): *وطلب منه تشريفه السلطنة والنيابة كما جرت العادة من الملوك*. Le calife lui envoie le diplôme d'investiture par la caravane de la Mecque, mais celle-ci est arrêtée en route par les Bédouins. L'année suivante, le diplôme, précédé par un envoyé du calife, parvient au sultan par Başrah et la voie de mer. En 649, un envoyé du sultan Yûsuf, fils et successeur du précédent, présente au Saint-Siège de Bagdad une lettre de son maître. Le calife Musta'sim, après en avoir pris connaissance, accorde au sultan le titre royal de Malik Muza'far, lui fait rédiger un diplôme et lui confère





Mieux encore que l'aiguère de Marsan, ce plat trahit la défaillance passagère de l'art du cuivre à la-

تقدّم... بالرسالة الشريفة المظفرية إلى المواقف المطهرة : ببغداد... فلما حضر مقام الخليفة ببغداد عرف الكتاب فقراه للخليفة ودعا مولانا بالملك المظفر وأمر أن يكتب له منشورًا وولاه العهد. Puis le calife règle avec son vizir la valeur du présent qu'il enverra au sultan et lui écrit une lettre dans laquelle il lui enjoint d'exterminer (باستيصال) l'imâm zaidite Ahmad ibn Husain. Alors l'envoyé du sultan s'en retourne au Yémen, accompagné d'un envoyé du calife, qui fait revêtir au sultan la robe d'honneur, lui lit le diplôme du calife, lui confère sa délégation et lui remet son présent. Quand l'imâm eût été mis à mort (en 656, à la suite d'une conspiration), le sultan écrivit au calife pour lui faire part de cet événement; mais son messenger apprit en route la nouvelle du meurtre de Musta'sim et de l'entrée des Mongols à Bagdad. Plus loin (169), après avoir raconté le meurtre de l'imâm, l'auteur ajoute: «Le calife Musta'sim avait écrit au sultan Yûsuf pour lui donner des ordres au sujet de l'imâm, dont il avait appris l'élévation et le succès; en échange, il lui promettait l'inféodation de l'Égypte : ووعدة على ذلك إقطاع مصر.»

Ces extraits montrent clairement la situation des Rassoulides, en particulier du sultan Yûsuf, vis-à-vis des califes abbassides: c'est celle de tous les souverains temporels qui reconnaissaient alors l'autorité religieuse du Saint-Siège de Bagdad et recevaient, en échange, une investiture qui était, pour l'Islam orthodoxe, la marque de leur légitimité; voir mon *Épigraphie des Assassins*, 23.

Le titre *khalîl amîr al-mu'mînîn* semble donc indiquer que le plat de M. Sivadjian a été fabriqué avant l'année 656, date de la mort de Musta'sim et de la chute du califat de Bagdad; toutefois, cette conclusion serait prématurée. En effet, le califat abbasside fut restauré peu après au Caire, où il vécut à l'ombre des sultans Mamlouks jusqu'à la prise de l'Égypte par les Ottomans. Dès lors les Rassoulides, rivaux, puis tributaires des Mamlouks, reconnurent-ils le califat du Caire et lui demandèrent-ils leurs titres avec leur investiture?

Il est certain que les sultans Mamlouks, à partir de Baibars, reçurent leurs titres du calife du Caire. Du moins, le fait est prouvé

quelle j'ai cherché plus haut des causes historiques, plutôt que des raisons d'école; ce caractère ne suffit donc pas à lui attribuer une origine yéménite. III

pour leur titre de sultan, s'il ne l'est pas positivement pour leurs titres en *amir al-mu'minin*; voir *Zubdah*, éd. Ravaisse, 89; *C. I. A.*, I, 368, n. 1; 641, n. 1. Quant aux sultans d'autres dynasties, il semble bien qu'ils ne reconnussent pas le calife du Caire ou, du moins, qu'ils s'abstinsent de lui demander leurs titres. Bien que, d'après le texte cité de la *Zubdah*, tous les rois de l'Orient et de l'Occident ne pussent porter légitimement le titre de sultan qu'ensuite d'une investiture du calife du Caire, cette prétention théorique du droit public égyptien ne fut pas reconnue de fait par les sultans rivaux des Mamlouks, puisqu'elle semble avoir été un *casus belli*; voir *C. I. A.*, I, 688, n. 2. En ce qui concerne les titres en *amir al-mu'minin*, certains indices tendraient à prouver qu'après la chute du calife de Bagdad, ces sultans ne les demandaient pas au calife du Caire. Ainsi les Seldjoukides d'Asie Mineure portent, sur leurs monnaies et dans leurs inscriptions, des titres en *amir al-mu'minin*, qu'ils demandaient aux califes de Bagdad, puisque les noms de ces califes figurent sur leurs monnaies; voir Lane-Poole, *Catalogue of Oriental coins in the British Museum*, III, n<sup>os</sup> 103, 104, 176, 231, 237, 245 et suiv. et 260 et suiv.; Ghalib Edhem, *Essai de numismatique seldjoukide*, n<sup>os</sup> 12, 13, 81 et suiv., 95 et suiv.; Huart, *Épigraphie arabe d'Asie Mineure*, p. 21 et n<sup>os</sup> 8, 11 et suiv., 22 et suiv., 50 et suiv., 61, etc.; Grenard, dans *Journal asiatique*, 9<sup>e</sup> série, XVI, 453; XVII, 345, 549 à 554; Karabacek, dans Lanckoronski, *Pamphylie*, 32; Moritz, dans Sarre, *Reise in Kleinasien*, 40, 85 et suiv., 159, etc. Or, après la chute du califat de Bagdad, les monnaies de Kai-khusrau III portent, avec le titre *burhân amir al-mu'minin*, un nom de calife énigmatique, *al-imâm al-ma'sûm*, l'imâm préservé ou intact, désignant probablement, par une sorte de jeu de mots sur la racine 'aşama, le calife Musta'sîm, comme pour indiquer qu'on le reconnaissait encore pour imâm, même après sa mort; voir Lane-Poole, *tom. cit.*, n<sup>os</sup> 271 et suiv.; Ghalib Edhem, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 130 et suiv. En tous cas, ce surnom ne saurait s'appliquer à un calife du Caire.

Quant aux Rassoulides, leurs monnaies portent, depuis la chute de Bagdad jusqu'en plein xv<sup>e</sup> siècle, le nom de l'imâm Musta'sîm. Ce nom

MALIK ACHRAF MUMAHHID AD-DÎN ʿUMAR.

III. Petite lampe ovoïde en verre émaillé, ornée d'inscriptions, d'armoiries et d'un décor très sobre de rinceaux et de figures de poissons et de dauphins au trait rouge; hauteur 13. Collection de M<sup>me</sup> Delort de Gléon, à Paris<sup>1</sup>.

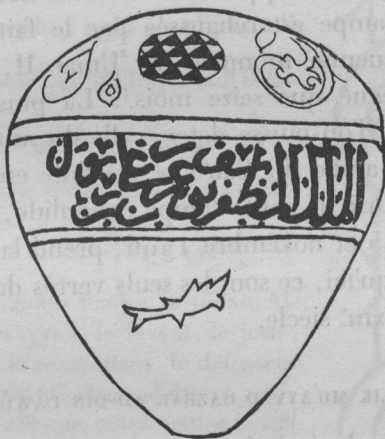
Petit bandeau circulaire autour de la panse; naskhi mamlouk, petits caractères, munis de quelques

ne peut être que celui du dernier calife de Bagdad, mort en 1258, car c'est le seul qui figure sur ces monnaies depuis cette date et aucun des califes du Caire ne l'a porté. On peut en conclure que les Rassoulides ne reconnaissaient pas ces derniers et que le titre *khalil anir al-mu'minin* a été conféré au sultan Yûsuf par le calife Musta'sim. Mais la présence de ce titre sur le plat de M. Sivadjian ne prouve pas que ce plat soit antérieur à la mort de Musta'sim, car Yûsuf peut avoir gardé ce titre après la mort du calife, de même que ses successeurs continuèrent longtemps à frapper sur leurs monnaies le nom de Musta'sim, soit en souvenir du calife auquel ils devaient leur légitimité, soit plus précisément pour marquer qu'ils ne reconnaissaient pas les califes du Caire. Un fait curieux, qui semble confirmer ce dernier point, c'est que Khazradji, ms. cité, 194 et 197, donne à plusieurs reprises au sultan Yûsuf lui-même le titre de calife; cette insistance montre qu'il ne s'agit pas d'un simple *lapsus calami* de l'auteur ou du copiste. On peut encore rapprocher de ce fait la présence du titre d'imâm dans le protocole des derniers sultans Mamlouks; voir *C. I. A.*, I, 46; *Z. D. P. V.*, XVI, 100. Ces tentatives faites par de simples sultans pour s'approprier des titres de calife sont basées sur la théorie de l'*imamat par usurpation*, qui montre bien le désarroi dans lequel était tombé le droit public depuis la chute du califat de Bagdad.

<sup>1</sup> Ce charmant objet semble être un godet de lustre ou la panse d'une petite lampe privée de son col; voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 637.



points, réservés à filets rouges sur fond bleu turquoise. Inédite; voir le dessin.



عزّ مولانا السلطان الملك الأشرف مهّمد الدنيا والدين أبي  
الفتح عمر ولد السلطان الملك المظفر يوسف بن عمر بن عليّ  
بن رسول ۞

Gloire à notre maître le sultan Al-Malik al-Achraf Mu-  
mahhid ad-dunyâ wad-dîn Abu l-fath 'Umar, enfant du sul-  
tan Al-Malik al-Muzaffar Yûsuf, fils de 'Umar, fils de 'Ali, fils  
de Rasûl.

Cette inscription est la seule qui donne la généa-  
logie rassoulide jusqu'à l'émir Rasûl, le parrain de  
la dynastie.

Sur la panse, au-dessus du bandeau, trois car-  
touches inscrivent des armoiries figurant un réseau

de triangles alternativement blancs, noirs et rouges ; c'est le seul exemple d'un blason rassoulide autre que la fleur de cinq pétales. La valeur documentaire de cette lampe est rehaussée par le fait qu'on ne possède aucune monnaie de 'Umar II, ce sultan n'ayant régné que seize mois<sup>1</sup>. La plus ancienne lampe que l'on puisse dater, celle du sultan Khalil, au Musée arabe du Caire, a été faite en 1294 ou 1295<sup>2</sup>. Ainsi, la petite lampe rassoulide, faite entre juillet 1295 et novembre 1296, prend la deuxième place ; jusqu'ici, ce sont les seuls verres datés appartenant au XIII<sup>e</sup> siècle.

MALIK MU'AYYAD HAZBAR AD-DÎN DÂWÛD<sup>3</sup>.

IV. Grande écritoire en cuivre damasquiné d'or et d'argent, décorée d'inscriptions, d'armoiries, de médaillons à canards, de rinceaux et de fers à T ; dimensions, environ 35 × 8 × 10. South Kensington Museum, n<sup>o</sup> 370-1897.

Bandeau sur les quatre côtés du couvercle ; naskhi mamlouk, petits caractères, peu de points. Inédite ; voir le dessin<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il semble pourtant qu'il en a fait frapper, car Khazradji, ms. cité, 204, l. 1, dit qu'il purifia les dirhams de leur alliage frauduleux.

<sup>2</sup> Voir *C.I.A.*, I, n<sup>o</sup> 461 et p. 650 et 680 ; cf. plus loin, p. 54.

<sup>3</sup> Le British Museum possède de ce sultan des dinars frappés à Aden et des dirhams frappés à Zabîd et à Mahdjam, avec le protocole *as-sultân al-malik al-mu'ayyad Hazbar ad-din Dâwûd ibn al-malik al-muzaffar Yûsuf* ; Lane-Poole, *Catalogue*, V, 123 ; X, 56.

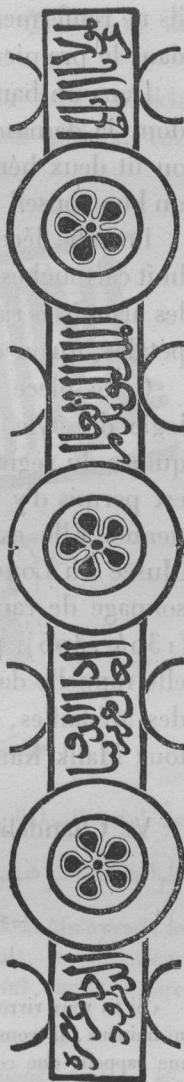
<sup>4</sup> Ce dessin reproduit le bandeau gravé dans le couvercle et signalé plus loin dans le texte.

(Devant) عزّ لمولانا السلطان الملك المويّد  
 العالم العادل المجاهد المرابط المتأخر هزبر  
 الدنيا والدين داوود (Côté gauche) بن  
 مولانا السلطان (أ) لشهيد (Derrière) الملك  
 المظفر ابن مولانا السلطان الشهيد الملك  
 المنصور عزّ نصره (Côté droit) جُئِدَتْ فِي  
 سنة اثنتين وسبعمائة ٥

Gloire à notre maître le sultan Al-Malik al-Mu'ayyad, le savant, le juste, le guerrier, le combattant, le défenseur des frontières, Hazbar ad-dunyâ wad-din Dâwûd, fils de notre maître le sultan défunt Al-Malik al-Muzaffar, fils de notre maître le sultan défunt Al-Malik al-Manşûr, que sa victoire soit puissante! (Cette écriture) a été faite<sup>1</sup> en l'année 702 (1302-1303).

Deux bandeaux, gravés l'un sur le couvercle et l'autre dedans, répètent les noms et les titres de Dâwûd et de son père, en plus grands caractères, mais fort abrégés et sans la date; il est inutile de reproduire ces deux textes, car

<sup>1</sup> Le texte porte 'umilat au féminin, d'accord avec le sujet sous-entendu, dawât, écriture.





ils ne renferment pas un seul mot qui ne figure déjà dans le premier.

Dans un bandeau gravé au fond de l'écritoire et dont la damasquine est admirablement conservée, on lit deux hémistiches en petits caractères, offrant un bon conseil à l'usage du possesseur<sup>1</sup>.

Le riche décor de l'écritoire est rehaussé par trente-huit cartouches de différentes grandeurs, renfermant les armoiries rassoulides, c'est-à-dire la fleur de cinq pétales, qu'on étudiera plus loin.

Cette pièce somptueuse offrant une grande analogie de style avec les plus beaux cuivres damasquinés du règne du sultan d'Égypte Muḥammad, il est permis d'y voir un produit de l'école syro-égyptienne. Elle est contemporaine d'une écritoire du Musée du Louvre, plus simple, faite pour un personnage de rang inférieur et datée de l'année 704 (1304-1305); par le style et la richesse du décor, elle rappelle davantage la belle écritoire du Cabinet des Médailles, aux noms et titres du sultan Mamlouk Malik Kâmil Cha'bân (1345-1346).

#### V. Chandelier de cuivre gravé d'inscriptions et

<sup>1</sup> إذا ما شئت أن تحيا حياة سهلة الحيا  
فلا تحسد ولا تحقد ولا تغتر بالدنيا

« Si tu veux vivre d'une vie aisée à parcourir, ne sois ni envieux, ni haineux, ni trompé par (les vanités de) ce monde. » M. Goldziher me rappelle que cet aphorisme fait allusion à divers passages du Coran, par exemple xxxi, 33, et xxxv, 5.

de rinceaux; hauteur, environ 35. Collection de M. Kraft, à Paris<sup>1</sup>.

Bandeau circulaire autour de la base; naskhi mamlouk, grands caractères, quelques points. Inédite; voir le dessin.



عزّ مولانا السلطان الملك المؤيد العالم العادل المجاهد  
المرابط المتأغر هزبر الدنيا والدين داوود عزّ نصره

Gloire à notre maître le sultan Al-Malik al-Mu'ayyad, le savant, le juste, le guerrier, le combattant, le défenseur des frontières, Hazbar ad-dunyâ wad-dîn Dâwûd, que sa victoire soit puissante!

<sup>1</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 171 bis. Le fût, rapporté sur la base, est d'un autre style et porte une

La hauteur inusitée de la base par rapport à son diamètre, la bordure godronnée qui en décore le pourtour supérieur, enfin certains détails d'exécution pourraient être de légers indices en faveur d'une origine yéménite.

Deux marques de propriétaire ont été gravées à la pointe dans le champ des grands caractères de l'inscription. L'une porte les mots *صاحبه عز الدين الغاضل* « le propriétaire de cet objet est 'Izz ad-din Fâdil »; sur l'autre, le seul mot *المهدى* « le Mahdi » semble indiquer que ce chandelier a appartenu plus tard à l'un des imâms du Yémen qui ont porté ce surnom, au xvii<sup>e</sup> ou au xviii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

VI. Bouteille à long col en verre émaillé, décorée d'inscriptions, de cartouches, de frises d'animaux et de rinceaux polychromes; hauteur 37. Cette bouteille, qui provient de la collection Spitzer, appartient aujourd'hui à M. Strauss, à Vienne<sup>2</sup>.

Bandeau circulaire autour de la panse, non loin

inscription anonyme aux titres d'un fonctionnaire d'un sultan surnommé Malik Muzaffar; cf. plus loin, p. 71, n. 1. Ce chandelier paraît être celui que M. Casanova signalait à l'exposition de 1895, au nom du même sultan et avec un fût rapporté; voir son *Catalogue* cité, n° 12 (collection Duseigneur). Toutefois, je n'ai pas remarqué, sur le chandelier de M. Kraft, les armoiries rassoulides qu'il a vues sur le chandelier Duseigneur et, d'autre part, il ne parle pas des marques de propriétaire qu'on voit sur le chandelier de M. Kraft.

<sup>1</sup> Voir Lane-Poole, *Mohammadan dynasties*, 103; cf. plus loin, p. 84.

<sup>2</sup> Voir Schmoranz, *Altorientalische Glassgefäße*, 16.



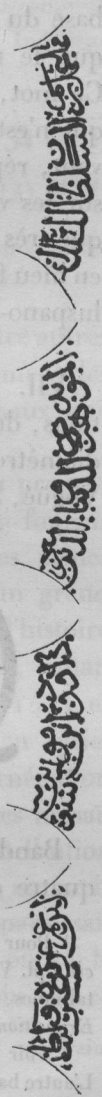
du col, divisé, par quatre cartouches, en quatre compartiments numérotés de 1 à 4. Naskhi mamlouk, petits caractères en émail foncé (bleu?); points nombreux, placés au hasard. Publiée dans Schmoranz, *loc. cit.*, auquel ce dessin est emprunté.

- (1) مَمَّا عَمَل بَرَسْم السُّلْطَان الْمَلِك أ (2) الْمَوْيَّد  
هَزْبَر الدُّنْيَا وَالِدِ دِين د (3) دَاوُود ابْنِ يَسُوف  
ابْن (4) ابْنِ (sic) عَمْرٍ عَزَّ نَصْرُهُ وَسُلْطَانُهُ

Voici ce qui a été fait pour le sultan Al-Malik al-Mu'ayyad Hazbar ad-dunyâ wad-din Dâwûd, fils de Yûsuf, fils de Umar, que sa victoire et son sultanat soient puissants!

Cette inscription, qui trahit quelques négligences et repentirs de l'artiste, est coupée par quatre cartouches aux armes rassoulides : de gueules (émail rouge) à la fleur de cinq pétales d'argent (émail blanc crème). La polychromie du décor nous révèle ici les émaux du blason rassoulide, pour la première fois, puisque la lampe de M<sup>me</sup> Delort porte d'autres armoiries.

Deux autres bandeaux circulaires, au-dessus et au-dessous du précédent, à la



base du col et autour de la panse, ne renferment que le mot *العالم*, *le savant*, répété tout autour. Ce mot, emprunté à un protocole souverain, mais qui n'est plus qu'un élément décoratif, se lit souvent, répété tout le long d'un bandeau circulaire, sur les verres émaillés; je crois le reconnaître, bien que très déformé, dans un ornement en bande, peint en bleu foncé sur un grand nombre de belles faïences hispano-moresques à reflets métalliques<sup>1</sup>.

VII. Bassin en verre émaillé, décoré d'inscriptions, de cartouches et de rinceaux polychromes; diamètre, environ 30. Collection du marquis de Vogüé, à Paris<sup>2</sup>.



Bandeau circulaire autour de la panse, divisé, par quatre cartouches, en quatre compartiments numé-

<sup>1</sup> Pour les verres émaillés, voir, par exemple, Schmoranz, *op. cit.*, pl. V, XIII, XXII et XXVII; pour les faïences à reflets métalliques, où ce mot est réduit aux lettres *لع* répétées, voir Migeon, *Exposition*, pl. 57.

<sup>2</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 655. L'autre bassin coté sous ce numéro et reproduit dans Migeon, *Expo-*

rotés de ١ à 4. Naskhi mamlouk, grands caractères allongés, en émail bleu; quelques points. Inédite; voir le dessin.

(1) مَمَّا عَمَل بِرِسْمِ السُّلْطَانِ (2) الْمَلِكِ الْعَالِمِ (3) الْعَادِلِ

الْمَلِكِ (4) الْمُوَيْدِ عَزَّ نَصْرُهُ

Voici ce qui a été fait pour le sultan, le roi savant, juste, Al-Malik al-Mu'ayyad, que sa victoire soit puissante!

Les quatre cartouches du bandeau et quatre autres plus petits, sur le bord du bassin, renferment les armes rassoulides, peintes aux mêmes émaux que sur la bouteille de M. Strauss.

Ce protocole ne renfermant pas de nom propre, les seuls éléments d'une attribution sont fournis par le surnom Malik Mu'ayyad et par les armes rassoulides. Ce surnom a été porté par un grand nombre de princes; le plus connu, dans l'histoire de l'art arabe, est Malik Mu'ayyad Chaikh, sultan Mamlouk d'Égypte, qui régna de 1412 à 1421 et bâtit plusieurs monuments en Égypte et en Syrie. Sa célèbre Mosquée du Caire devait être ornée d'un riche mobilier, si l'on en juge par les belles mosaïques de marbre qu'elle a conservées. L'attribution de ce bassin au sultan Chaikh, qui figure au catalogue de l'exposition des arts musulmans, paraissait d'autant plus vraisemblable qu'il existe, on va le voir, une lampe en verre émaillé au nom de ce *sition*, pl. 68, n° porte qu'une courte inscription souveraine anonyme.



sultan. D'autre part, les verres émaillés de l'école syro-égyptienne appartiennent presque tous au XIV<sup>e</sup> siècle. Avant 1300, l'on ne connaît jusqu'ici, parmi les nombreux objets de ce genre que leur style permet d'attribuer au XIII<sup>e</sup> siècle, mais dont la date et le lieu d'origine ne sont pas déterminés, que deux verres émaillés remontant certainement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : une lampe du Musée du Caire, faite pour le mausolée du sultan Khalil après sa mort, c'est-à-dire vers l'année 1294, et la lampe de M<sup>me</sup> Delort, décrite plus haut, qui date de l'année 1295 ou 1296. J'ai montré ailleurs que trois autres pièces attribuées au XIII<sup>e</sup> siècle doivent être déclassées provisoirement, parce que rien, dans leurs armoiries ou leurs inscriptions, ne permet d'en déduire la date certaine<sup>1</sup>. Depuis lors, j'ai eu l'occasion d'étudier le petit flacon que Hakky Bey attribuait à un Ortokide de Diyâr-Bakr, vers l'année 1218, et qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. Peytel, et la petite bouteille bleue de la collection Spitzer, aujourd'hui dans la collection du baron Alphonse de Rothschild, à Paris, qu'on attribuait au sultan Baibars; cet examen n'a fait que confirmer les réserves que j'avais formulées théoriquement<sup>2</sup>. Quant à la coupe de la collection Schefer, attribuée

<sup>1</sup> Voir C. I. A., I, 650 et 680; cf. plus haut, p. 46.

<sup>2</sup> L'inscription de la bouteille est souveraine, mais *anonyme*, comme celle du flacon, et le lion est un emblème héraldique trop fréquent pour être attribué sans autre preuve à Baibars, dont le règne ne nous a laissé aucun verre émaillé d'attribution certaine.

sans preuve à un officier du sultan Baibars, elle a été vendue, paraît-il, en Amérique, et je n'ai pu la retrouver jusqu'ici<sup>1</sup>.

Une enquête analogue, faite sur les lampes attribuées au xv<sup>e</sup> siècle, m'avait conduit au même résultat. Aujourd'hui, je puis ajouter que l'attribution d'une de ces lampes au sultan Mamlouk Djaqmaq (1438-1453) est probablement erronée. Il s'agit d'une lampe de la collection Gavet, exposée au Trocadéro en 1878, aux surnoms Malik Zâhir Abû Sa'îd. Ces surnoms ont été portés, en effet, par le sultan Djaqmaq, mais aussi par le sultan Barqûq (1382-1399). Or, les nombreuses lampes de Barqûq portent invariablement ces deux surnoms ou le premier seul, mais *sans le nom propre*; cependant, leur attribution ne saurait être mise en doute, puisqu'elles proviennent, pour la plupart, de la madrasah de ce sultan au Caire, tandis qu'aucune lampe, à ma connaissance, n'a été retrouvée dans les monuments de Djaqmaq. L'attribution ne repose que sur une hypothèse de Lavoix, basée sur le style de la lampe Gavet<sup>2</sup>. Si j'insiste sur ce détail, c'est pour mettre

<sup>1</sup> L'attribution remonte à Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 781.

<sup>2</sup> Dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 779, Lavoix compare l'inscription de cette lampe avec celle d'une lampe de Barqûq dans une collection de Rothschild, puis avec celle d'un dessin qu'il attribue à Bellini, au Musée du Louvre, au nom du sultan Chaikh. Il constate que les caractères de la lampe Gavet ont plus d'analogie avec ceux du dessin du Louvre qu'avec ceux de la lampe de Rothschild et conclut que la lampe Gavet appartient à Djaqmaq, *parce que trente années seulement séparent son règne de celui de Chaikh.*

en garde contre les attributions par le style, surtout dans l'art du verre émaillé, dont la grande liberté d'allure échappe à une étroite classification. Avant de dater par le *style*, il faut épuiser les moyens d'information fournis par les *inscriptions* et par les *armoiries*. Il faut établir, par cette méthode rigoureuse, une série de jalons qui formeront comme le réseau trigonométrique d'une carte de géographie; alors seulement, il sera loisible de répartir, par comparaison, les pièces incertaines dans les mailles de ce filet.

En revanche, j'ai trouvé récemment dans la collection du baron Gustave de Rothschild, à Paris, une lampe dont l'inscription porte qu'elle « a été faite pour la madrasah du sultan Malik Mu'ayyad Abu n-naşr Chaikh », c'est-à-dire probablement pour la célèbre Mosquée de ce sultan, au Caire, qui était aussi une madrasah<sup>1</sup>. Voici donc, jusqu'ici, deux

A supposer qu'il soit légitime de comparer les lettres d'une lampe à celles d'un dessin fait par un peintre inconnu d'après un original inconnu, l'argument de Lavoix porte à faux, puisque le règne de Chaikh, en bonne chronologie, est un peu plus rapproché du règne de Barqûq que du règne de Djaqmaq. Les attributions de Lavoix ayant passé dans Gerspach, *L'art de la verrerie*, 102 et 112, qui les reproduit sans en indiquer la source, puis dans Schmoranz, *op. cit.*, 47 et 48, il m'a paru nécessaire d'en montrer l'origine; que les mânes de Lavoix me pardonnent en souvenir des heures charmantes que j'ai passées en compagnie de cet aimable érudit.

<sup>1</sup> Voir *C.I.A.*, I, 339, n. 1. Je dis *probablement*, parce que Chaikh peut avoir bâti d'autres madrasahs; ainsi il a construit à Damas une mosquée que son inscription inaugurale appelle un *masjid*, mais qui pouvait être subsidiairement une madrasah, comme la Mosquée du Caire. En tout cas, la lampe est au nom de Chaikh, c'est le point essentiel.



lampes émaillées de l'école syro-égyptienne, dont l'attribution au xv<sup>e</sup> siècle ne saurait guère être mise en doute : celle que je viens de nommer et la lampe de l'émir Qânî-bây au Musée du Caire<sup>1</sup>.

Ainsi, sur une *centaine*<sup>2</sup> de verres émaillés dont la date est dès aujourd'hui certaine, *deux* remontent à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle et *deux* à la première moitié du xv<sup>e</sup>; tous les autres appartiennent au xiv<sup>e</sup>. A quelle cause attribuer cette abondante richesse d'un seul siècle? Je crois l'avoir trouvée dans les événements historiques, en m'appuyant sur ce fait, récemment mis en lumière, que les verres émaillés de cette école ont été fabriqués principalement en Syrie : en

<sup>1</sup> Sur cette lampe et les lampes douteuses du xv<sup>e</sup> siècle, voir *C.I.A.*, I, n<sup>o</sup> 488, p. 670 et 679, n. 2. Encore la lampe de Qânî-bây, de facture grossière, pourrait-elle être de provenance vénitienne, comme l'unique lampe de Qâyt-bây; c'est l'avis de Yaqoub Artin Pacha, qui l'attribue par erreur à Qâyt-bây; voir plus loin, p. 76, n. 1.

<sup>2</sup> Ce chiffre approximatif est plutôt bas, car la liste de M. Schmoranz, qui comprend environ soixante-dix verres attribués, pourrait être considérablement accrue aujourd'hui. Ce chiffre ne comprend pas les verres émaillés qu'on peut dater à peu près par leur style. Parmi ces derniers figure un groupe important de verres, notamment des bouteilles, d'une belle eau dorée ou laiteuse, ou encore verdâtre, décorés de rinceaux, de personnages et de frises d'animaux d'une superbe allure, parfois d'ornements d'un style chinois bien prononcé, comme la bouteille de M. Bardac, à Paris; voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n<sup>o</sup> 647; Migeon, *Exposition*, pl. 66. J'ai quelque raison de croire que ces beaux verres sont les produits d'une école alépine ou mossoulienne au xiii<sup>e</sup> ou au xiv<sup>e</sup> siècle. Mais ces objets étant invariablement anépigraphes (car on ne saurait donner le nom d'inscription à tel mot répété sur quelques-uns d'entre eux, à titre de simple décor), il vaut mieux n'en pas parler ici.

1291, la prise de Saint-Jean-d'Acre par le sultan Khalîl rend aux sultans Mamlouks la Syrie pacifiée et prospère; en 1400, l'invasion de Tamerlan porte un coup fatal à ses industries<sup>1</sup>.

On le voit, lorsque l'attribution d'un verre émaillé de l'école syro-égyptienne exige quelques recherches, celles-ci doivent se porter tout d'abord sur le xiv<sup>e</sup> siècle. Or, le beau bassin du marquis de Vogüé appartient certainement à cette école. Parmi les princes du xiv<sup>e</sup> siècle qui ont porté le surnom Malik Mu'ayyad, le plus célèbre est l'historien Abu l-fidâ', autrement dit Malik Mu'ayyad Isma'îl, prince de Hamâh (1310-1332). Mais Abu l-fidâ', vassal du sultan Mamlouk, ne portait pas lui-même, officiellement du moins, ce titre de sultan qui figure sur le bassin<sup>2</sup>. Il faut donc chercher ailleurs et c'est le bassin même qui va nous guider : quatre grands cartouches, sur la panse, et quatre petits, sur le rebord, inscrivent les armes rassoulides : de gueules (émail rouge) à la fleur de cinq pétales d'argent (émail blanc crème). Le meuble et les émaux sont donc identiques à ceux de la bouteille de M. Strauss, qui donne, avec les surnoms du sultan Dâwûd, son nom propre et sa généalogie exacte. Enfin, si l'on parcourt la liste des sultans rassoulides, on n'y trouvera qu'un seul Malik Mu'ayyad : ce Dâwûd, dont le

<sup>1</sup> Voir C. I. A., I, 680.

<sup>2</sup> Il ne le portait que sous la forme relative *maqâm sultâni*, Excellence sultanienne, ce qui n'est pas la même chose; voir C. I. A., 451, n. 5.

règne (1296-1321) correspond précisément au plus beau moment de l'art du verre émaillé, dans l'école syro-égyptienne, et qui possède, à lui seul, trois autres objets d'art du petit groupe rassoulide : l'écrivoire du South Kensington Museum, le chandelier de M. Kraft et la bouteille de M. Strauss. Devant ces faits, l'attribution du bassin du marquis de Vogüé ne saurait faire aucun doute, car l'absence du nom propre du sultan est un fait banal dans l'épigraphe mobilière<sup>1</sup>.

Reste à savoir si les verres émaillés du groupe rassoulide sont le produit d'une école yéménite. En attendant une indication positive, il paraît plus prudent de les considérer, avec M. Schmoranz, comme des produits syro-égyptiens. On ne saurait objecter que des objets aussi fragiles ne pouvaient être transportés de Syrie ou d'Égypte au Yémen, car les auteurs arabes affirment que les verres émaillés d'Alep étaient exportés jusqu'en Chine et de fait, plusieurs de ces beaux verres que je suis tenté d'attribuer à une école alépine ou mossoulienne du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle portent des ornements de style chinois; bien plus, quelques-uns proviennent de Chine et ont été vendus à Paris par des Chinois, d'après les

<sup>1</sup> Pour un cas analogue, voir l'inscription n° X. En outre, une étude nouvelle des objets d'art anonymes, aux titres souverains et au surnom en *malik*, montrerait peut-être que tel de ces objets, qu'on attribue couramment à un sultan Mamlouk, appartient en réalité à un Rassoulide. A l'appui de cette hypothèse, on remarquera que tous les surnoms en *malik* de ces sultans, à l'exception de deux, ont été portés chacun par plusieurs Mamlouks.



informations précises que je tiens de la bouche de quelques collectionneurs<sup>1</sup>.

MALIK MUDJÂHID SAIF AD-DÏN 'ALÎ<sup>2</sup>.

VIII. Grand plat rond en cuivre gravé, décoré de canards, d'inscriptions et de rinceaux; diamètre 77. Donné par M. Delort de Gléon au Musée du Louvre.



Sur le fond, grand bandeau circulaire divisé, par trois cartouches, en trois compartiments numérotés de 1 à 3. Naskhi mamlok; très grands caractères; quelques points. Inédite; voir le dessin.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 57, n. 2.

<sup>2</sup> Le British Museum possède de ce sultan des dinârs et des dirhams frappés à Aden et à Mahdjam, avec le protocole *as-sultân al-malik al-mudjâhid Saif al-islâm Abu l-Hasan 'Alî ibn al-malik al-mu'ayyad Dâwûd ibn Yûsuf*; Lane-Poole, *Catalogue*, V, 124; X, 57. J'ai déjà noté, p. 12, n. 2, que les monnaies, d'accord avec les chroniques, donnent à 'Alî le surnom de Saif al-islâm, tandis que les deux inscriptions n<sup>os</sup> VIII et IX l'appellent Saif ad-dunyâ wad-dîn.

(1) عَزَّ لَمَوْلَانَا وَمَالِكُنَا وَمَالِكُ عَصْرِنَا وَرِقَابِنَا السَّلْطَانِ

(2) الْمَلِكِ الْمُجَاهِدِ سَيْفِ الدُّنْيَا وَالِدَيْنِ عَلِيِّ بْنِ السَّلْطَانِ أ

(3) مَلِكِ الْمُؤَيَّدِ هَزْبِرِ الدُّنْيَا وَالِدَيْنِ دَاوُودِ حَائِزِ جَلَالِ

الرُّتَبَيْنِ السَّيْفِ وَالْقَلَمِ<sup>1</sup> ۞

Gloire à notre maître et à notre souverain, le souverain de notre âge et de nos nuques, le sultan Al-Malik al-Mudjâhid Saif ad-dunyâ wad-din 'Ali, fils du sultan Al-Malik al-Mu'ayyad Hazbar ad-dunyâ wad-din Dâwûd, lui qui réunit (ou qui possède) la gloire des deux dignités, celle de l'épée et celle de la plume.

Les cartouches du bandeau renferment, dans une guirlande de fleurs stylisées, les armoiries rassoulides, c'est-à-dire la fleur de cinq pétales, se détachant en cuivre rouge sur le cuivre jaune du fond.

Le protocole de cette inscription comprend quelques termes nouveaux. D'abord, le titre *mâlik 'aşrinâ wa-riqâbinâ*, le maître de notre âge et de nos nuques<sup>2</sup>, puis les derniers mots, qui font allusion au dualisme bien connu du pouvoir militaire et civil<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Faute de place, ce dernier mot a été gravé en caractères minuscules au-dessus du précédent.

<sup>2</sup> Le titre *mâlik riqâbinâ* est fréquent dans le protocole des sultans Mamlouks; voir *C. I. A.*, I, index; pour *mâlik 'aşrinâ*, voir la note suivante.

<sup>3</sup> En étudiant cette inscription, avant d'apercevoir le petit mot final *القلم* et *السيف*, j'avais cru pouvoir lire ici *جلال الرسة (بين) (و) السيف*, lui qui s'est approprié la majesté des Rassides par l'épée. Cette interprétation s'appuyait sur une série d'observations qui la rendaient très plausible : 1° Les imâms alides du Yémen, appelés commu-

Par leur style et leur forme, les caractères de cette inscription rappellent assez ceux du chandelier de M. Kraft, auquel il m'a paru permis d'attribuer une origine yéménite. Toutefois, il faut avouer que le décor, notamment les fleurs stylisées entourant les cartouches, ressemble beaucoup à celui des cuivres

nément *zaidites*, du nom de leur ancêtre Zaid, sont appelés aussi Banû Rassi ou *rassiyân*, les Rassides, du nom d'un autre ancêtre, Qâsim Rassi. Le singulier *rassi*, *rasside*, qui figure souvent dans les auteurs (voir, par exemple, Kay, *Yaman*, 96 du texte et 128), se retrouve plus loin, dans l'inscription n° XIII. 2° Les Rassoulides, en qualité de souverains sunnites, étaient les ennemis naturels des Rassides, leurs rivaux politiques et religieux, contre lesquels tous ces sultans, notamment 'Alî, ont souvent porté leurs armes; voir Khazradji, ms. cité, *passim*, notamment, pour 'Alî, 264 et 300. 3° Le mot *djalâl*, *majesté*, figure dans le protocole officiel des lettres adressées par la chancellerie du Caire aux imâms rassides, précisément à l'époque du sultan 'Alî; voir 'Umari, *Târîf*, éd. Caire, 1312 H., 13 en bas. 4° Les mots *qahran bis-saif* sont l'expression consacrée, dans Khazradji, l'historien des Rassoulides, pour désigner les conquêtes de ces sultans.

En réunissant tous ces indices et quelques autres encore, il paraissait bien naturel d'admettre que les mots qui font le sujet de cette note faisaient allusion à quelqu'une des victoires du sultan 'Alî sur les Rassides, dont Khazradji, on vient de le voir, a conservé le souvenir. Dès lors, le titre du début de l'inscription, *mâlik 'aşrinâ*, *le maître de notre âge*, prenait un sens politique précis, car ce titre, qui ne figure dans aucun autre texte rassoulide, pouvait être rapproché des derniers mots de l'inscription. On sait que les imâms alides, notamment ceux qui affichaient des prétentions politiques, s'appelaient volontiers le maître ou l'imâm de leur époque, en vertu d'une tradition commune à toutes les sectes chiïtes, et j'ai montré l'exemple d'un calife fatimite prenant, dans une inscription, le titre d'imâm de son époque, titre inusité dans le protocole des inscriptions fatimites, comme pour répondre aux attaques dont il était l'objet, précisément à cette époque, de la part d'une secte rivale; voir *C. I. A.*, I, 710 et suiv.; Fraehn., *Opuscula*



égyptiens contemporains et qu'à première vue, rien ne distingue très nettement le plat du Louvre des grands plats au nom du sultan Mamlouk Muḥammad. D'ailleurs, il sera toujours délicat de déterminer la provenance d'un objet d'après son style ou sa facture, puisque les artistes changeaient volontiers de résidence.

*postuma*, II, 221. Le sultan 'Alī, voulant marquer sa victoire sur les Rassides, mais ne pouvant prendre le titre califal d'imām, aurait choisi le titre sultanien de *mālik*, *maître*, la formule *mālik 'aṣrinā* formant alors comme une réplique sunnite au titre d'imām de l'époque, revendiqué probablement par l'imām rasside.

En résumé, tout semblait justifier cette interprétation; seule, la paléographie faisait de timides réserves sur une leçon exigeant deux corrections dans le texte original; or, il se trouve une fois de plus que la paléographie avait raison. La découverte du petit mot final *والقلم*, faite au dernier moment sur un calque de l'original dû à l'obligeance de M. Migeon, introduisait un élément nouveau dans la discussion: le dualisme bien connu de l'*épée* et de la *plume*, autrement dit des pouvoirs militaire et civil, qui se reflète dans un grand nombre de titres; voir *C. I. A.*, I, 551, n. 2 à la fin; Goldziher, dans *W. Z. K. M.*, XIII, 321 et suiv.

Dès lors, le mot précédent devait cacher un de ces duels féminins très nombreux qui expriment ce double pouvoir et que M. Goldziher a magistralement expliqués. Précisément, le duel génitif *الرُّبُوبَتَيْنِ*, *des deux dignités*, répond exactement aux exigences paléographiques; cette leçon, qui m'est suggérée par M. Goldziher lui-même, ne saurait faire aucun doute.

Ainsi s'écroule tout l'échafaudage élevé autour du nom des Rassides. Si j'ai cru devoir résumer néanmoins ces recherches désormais inutiles, c'est pour en tirer deux observations. D'abord, les suppositions les plus ingénieuses ne sauraient prévaloir contre les données brutales de la paléographie, et j'ai montré souvent avec quelle prudence il faut user de l'argument trop commode d'une *faute de graveur*. Ensuite, il se pourrait que malgré tout, les titres de cette inscription fassent une allusion, mais vague et générale seulement, aux luttes du sultan 'Alī contre les Rassides.



Sous le plat, une marque gravée à la pointe renferme les mots suivants, en petits caractères cursifs et grossiers :

برسم الخزانة الناصرية بدار النصر السعيد

A l'usage du garde-meuble de Malik Nâsir, dans le palais de la victoire, d'heureux augure.

Le relatif *nâsirîyyah*, dépendant de *khizânah*, paraît désigner le sultan Malik Nâsir Aḥmad, le troisième successeur du sultan 'Alî. En effet, le nom de *dâr an-naṣr* ou *palais de la victoire* est celui de deux palais bâtis par le sultan Malik Achraf Isma'îl, père du sultan Aḥmad, l'un près de Zabîd en 780, l'autre à Zabîd même en 795<sup>1</sup>.

IX. Chandelier de cuivre damasquiné d'argent, décoré d'inscriptions, de cartouches, de rinceaux et d'entrelacs; hauteur 30. Collection de M<sup>me</sup> Delort de Gléon, à Paris<sup>2</sup>.

Bandeau circulaire autour de la base, divisé, par deux cartouches, en deux compartiments nu-

<sup>1</sup> Voir Khazradji, ms. cité, 325 et 357; Ibn Daiba', ms. cité, f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>; cf. plus loin, p. 84.

<sup>2</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n<sup>o</sup> 150. Ce chandelier ne saurait être un flambeau de la collection Goupil, au nom d'un sultan Saïf ad-dîn 'Alî et aux armes coupe sur coupe, signalé en 1885 par Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XXXII, 300. En revanche, est-ce le grand chandelier de la collection

mérotés 1 et 2. Naskhi mamlouk, grands caractères; quelques points. Inédite; voir le dessin.

(1) عزّ لمولانا ومالكنا السلطان الملك ا (2) لهجهد سيف  
الدنيا والدين على بن الملك المؤيد

Gloire à notre maître et notre souverain le sultan Al-Malik al-Mudjahid Saif ad-dunya wad-din 'Ali, fils d'Al-Malik al-Mu'ayyad.



Les deux cartouches qui divisent l'inscription et deux autres plus petits, sur le dessus de la base, renferment les armes rassoulides: la fleur de cinq pétales, se détachant en cuivre rouge sur le cuivre jaune du fond.

Gérôme, au nom du sultan rassoulide 'Ali, signalé en 1895 par Casanova, *Catalogue* cité, n° 13? S'il s'agit bien de deux objets distincts, le second n'a pas encore été retrouvé.







X. Bouteille à long col en verre émaillé, décorée d'inscriptions, de cartouches, de fleurons et de rinceaux polychromes, d'une forme analogue à celle

de la bouteille de M. Strauss (n° VI). Collection du baron Gustave de Rothschild, à Paris<sup>1</sup>.

Bandeau circulaire autour de la panse, divisé, par trois cartouches, en trois compartiments numérotés de 1 à 3. Naskhi mamlouk, grands caractères. Inédite; voir le dessin.

(1) عزّ مولانا السلطان (2) الملك الجاهد (3) العالم

العادل

Gloire à notre maître le sultan Al-Malik al-Mudjâhid, le savant, le juste.

Les trois cartouches du bandeau et trois autres, placés au-dessus, près de la base du col, renferment les armes rassoulides, comme sur la bouteille de M. Strauss et le bassin du marquis de Vogüé, mais avec des émaux renversés<sup>2</sup>.

Les titres *malik*, *roi*, et *mudjâhid*, *guerrier*, figurant souvent, dans les protocoles souverains, à titre d'épithètes isolées et distinctes du surnom personnel en *malik*, on pourrait être tenté de traduire ici simplement *le roi guerrier, savant, juste*, et de voir dans ce texte une inscription souveraine anonyme. Mais le titre *mudjâhid*, comme épithète isolée, figure habituellement *au milieu d'une série d'épithètes analogues*

<sup>1</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 650, et la revue *Les Arts*, mai 1903, 32.

<sup>2</sup> Du moins à en juger par la reproduction de la revue *Les Arts*, où la fleur se détache en foncé (rouge?) sur un fond blanc; j'ai oublié de noter ce détail au moment où j'avais l'original sous les yeux.

débutant par *'ālim* et précédée par le surnom personnel en *malik*<sup>1</sup>. Ainsi, les titres *malik* et *mudjāhid* forment ici le surnom personnel en *malik*, suivi de la série d'épithètes; cette série, il est vrai, est réduite à deux termes, mais il est très rare qu'elle soit complète. Il se peut que l'artiste chargé de décorer la bouteille, ayant pour modèle un protocole souverain complet, en ait copié les premiers mots et se soit arrêté au milieu, faute de place. En tout cas, le titulaire portait le surnom personnel *Malik Mudjāhid*, lequel, rapproché des armes rassoulides, permet d'attribuer cette bouteille au sultan 'Ali, le seul *Malik Mudjāhid* de la dynastie rassoulide.

MALIK AFDAL DIRGĀM AD-DĪN AL-'ABBĀS<sup>2</sup>.

XI. Grand plat rond en cuivre damasquiné d'argent, décoré d'inscriptions, de cartouches et de rinceaux; diamètre, environ 40. Collection de M. Piet-Lataudrie, à Paris.

Sur le fond du plat, bandeau circulaire divisé, par trois cartouches, en trois compartiments numérotés de 1 à 3. Naskhi mamlouk; caractères moyens

<sup>1</sup> Voici la disposition de cette série complète: *sultān malik fulān 'ālim 'āmil 'ādil mudjāhid murābiṭ muthāgīr mu'ayyad muẓaffar mansūr*. Il en existe un grand nombre de variantes; voir, par exemple, *C. I. A.*, I, n<sup>os</sup> 74, 82, 95, 196, 251, 301, 388, 466, 467, 471, 476, 477, 498, etc.

<sup>2</sup> Le British Museum possède des dirhams de ce sultan, frappés à Aden, à Zabīd, à Mahdjam et à Tha'bāt, avec le protocole *as-sultān al-malik al-afḍal Dirgām ad-dīn al-'Abbās ibn al-malik al-mudjāhid 'Ali*; Lane-Poole, *Catalogue*, X, 60.



recouverts d'une belle patine d'oxyde d'argent. Inédite; voir le dessin.



- (1) عزّ لمولانا وما لكنا السلطان ابن السلطان ابن السلطان  
(2) العالم الكامل المؤيد المنصور الملك الأفضل ضرغام ا  
(3) لدنيا والدين سيّد ملوك العالمين العباس بن عليّ ابن  
داود عزّ نصره

Gloire à notre maître et notre souverain le sultan, le fils du sultan, le savant, le parfait, l'assisté (d'Allah), le victorieux Al-Malik al-'Adal Dirgâm ad-dunyâ wad-din, le seigneur des rois des mondes, Al-'Abbâs, fils de 'Ali, fils de Dâwûd, que sa victoire soit puissante!

Les trois cartouches renferment les armes rassoulides, la fleur de cinq pétales, se détachant en cuivre rouge sur le fond. On remarquera, dans le protocole, le titre *sultan, fils du sultan, fils du sultan*, qui paraît emprunté à quelque dynastie asiatique, et le titre *sayyid mulâk al-'âlamîn*, très fréquent dans les protocoles égyptiens.

#### B. INSCRIPTIONS DE FONCTIONNAIRES.

Toutes les inscriptions que nous venons d'étudier sont souveraines et personnelles. Mais parmi les produits de l'école syro-égyptienne, il y en a qui portent des inscriptions souveraines anonymes, d'autres, des inscriptions personnelles aux noms et titres d'un fonctionnaire, d'autres enfin, et ce sont les plus nombreuses, des inscriptions anonymes aux titres génériques d'une certaine classe de fonctionnaires<sup>1</sup>. Pourquoi ne trouve-t-on pas dans la même proportion des inscriptions d'émirs rassoulides?

A ce fait, je vois d'emblée deux causes générales. D'abord, les émirs rassoulides ne pouvaient pas, sans doute, s'accorder les mêmes fantaisies que leurs collègues d'Égypte ou de Syrie, car les sultans du Yémen ne disposaient, pour doter leurs favoris, ni des gras domaines de la vallée du Nil, ni des revenus énormes que les impôts versaient au Trésor égyptien<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sur les inscriptions anonymes, voir *C. I. A.*, I, 689 et suiv.

<sup>2</sup> A ce propos, voir dans Khazradji, ms. cité, 113 et suiv., l'épi-

Ensuite, il se peut que maint titulaire dont le nom figure sur un objet, j'entends de ces personnages obscurs qu'on ne retrouve pas dans les chroniques égyptiennes, soit de fait un fonctionnaire yéménite. Bien plus, au regard du nombre considérable d'objets à inscriptions anonymes de fonctionnaire, il serait étonnant que quelques-uns de ces objets n'aient pas appartenu à des fonctionnaires rassoulides, puisqu'un courant commercial reliait le Yémen aux pays du nord<sup>1</sup>. Mais on en sera toujours réduit, pour les inscriptions anonymes, à des conjectures et, pour les textes personnels, à de rares certitudes, car les chroniques yéménites sont loin de fournir, pour l'identification des titulaires,

sode de Tûran-châh, le conquérant du Yémen, suppliant son frère Saladin de lui permettre de retourner en Syrie *parce que ce pays abonde en bonnes choses, tandis que le Yémen est une terre ingrate en comparaison de la Syrie*: وفي كثيرة الخيرات واليمن أرض تجديبة بالنسبة الى الشام.

<sup>1</sup> Ainsi, une inscription anonyme telle que *maqarr achraf 'âli . . . malaki nâsirî* ou *malaki achrafî*, qui désigne un grand fonctionnaire d'un sultan surnommé Malik Nâsir ou Malik Achraf, peut s'appliquer à un émir d'un des sultans rassoulides Malik Nâsir Ahmad ou Malik Achraf Isma'îl. Il est vrai que la série des sultans Mamlouks offre plusieurs Malik Nâsir et plusieurs Malik Achraf, parmi lesquels quelques-uns ont régné longtemps, et ce fait suffirait à expliquer le grand nombre d'inscriptions anonymes aux relatifs *malaki nâsirî* et *malaki achrafî* que l'on trouve sur des objets d'art, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux Rassoulides. En revanche, il existe plusieurs inscriptions anonymes au relatif *malaki muzaffari*; or, les quatre Malik Muzaffar d'Égypte ayant tous régné fort peu de temps, il est permis de songer ici aux deux Malik Muzaffar du Yémen, dont le premier, Yûsuf I<sup>er</sup>, a régné 45 ans.



les inépuisables ressources de la littérature égyptienne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Toutefois, à défaut d'une attribution directe, certains indices pourront mettre sur la voie d'une provenance yéménite. Sans trop insister sur les nuances de style et de facture, dont il est difficile de tirer des conclusions sur la provenance d'un cuivre, puisque tant d'artistes ont travaillé dans plusieurs pays, on peut, dès à présent, signaler deux indices plus précis : les *cartouches à armoiries* et les *marques de propriétaire* gravées après coup sur certains cuivres. Voici, pour chacun de ces indices, un exemple qui fera comprendre ma pensée ; commençons par les armoiries.

ARMOIRIES RASSOULIDES.

XII. Chandelier de cuivre damasquiné, décoré d'inscriptions, de cartouches et de rinceaux. Collection de M. Piet-Lataudrie, à Paris.



Sur la base, bandeau circulaire divisé, par trois cartouches, en trois compartiments numérotés de 1 à 3. Naskhi mamlouk, caractères moyens ; quelques points. Inédite ; voir le dessin.

(1) مَّا عَمَلُ بَرَسَمِ الشَّيْخِ الْأَجَلِّ (2) لِمُحْتَرَمِ الْخُدُومِ عَزَّ  
الدين عليّ (3) بن مسعود المباح الجهادي

Voici ce qui a été fait pour le chaikh auguste, vénéré, le maître, 'Izz ad-din 'Ali, fils d'Al-Mas'ûd, le... (l'ancien esclave) du (sultan Malik) Mudjâhid ('Ali).

L'avant-dernier mot est écrit distinctement المباح avec deux points, peut-être deux ornements. Placé comme il l'est dans le protocole, ce mot ne peut être qu'un surnom ou un titre de fonction du titulaire. Dans le premier cas, il faut traduire : 'Ali al-... (surnom), mamlouk, affranchi ou client d'un personnage portant un surnom tel que Mudjâhid ad-dîn ou Malik Mudjâhid. Dans le deuxième cas, le sens est celui-ci : 'Alî, le... (titre de fonction) d'un personnage, etc.<sup>1</sup> Quel que soit le sens de ce mot, il n'y a rien, dans l'inscription, qui vise directement les Rassoulides. Mais les trois cartouches renferment leurs armoiries : la fleur de cinq pétales. Dès lors, il est permis d'attribuer le relatif *mudjâhidi*

<sup>1</sup> Les deux points du mot المباح pouvant être aussi des ornements, il est permis de choisir entre les diverses combinaisons possibles du groupe المباح. Malgré cette latitude, je ne trouve aucun titre de fonction qui convienne ici. Comme surnom, on peut suggérer المناح, le généreux. Dans Khazradji, ms. cité, 252, il est question de mamlouks révoltés contre le sultan 'Ali, précisément, et que celui-ci livre à la populace. Le verbe employé ici est المباح (allemand *preisgeben*), dont le participe passé serait المباح; mais on ne voit pas pourquoi un serviteur de ce sultan se vanterait d'un pareil traitement.

au sultan Malik Mudjâhid 'Alî, le titulaire du plat du Louvre, du chandelier de M<sup>me</sup> Delort et de la bouteille du baron Gustave de Rothschild, et de voir dans ce chaikh 'Alî un serviteur ou un fonctionnaire de ce prince.

Cette conclusion soulève un problème obscur : quel est le sens, quelle est la valeur exacte de ces armoiries rassoulides ? Autant demander tout de suite ce que sont, au juste, les armoiries musulmanes. Après d'autres travaux consacrés à cette étude, S. E. Yaqoub Artin Pacha vient de publier, sur le blason musulman, un livre rempli des documents les plus précieux ; mais l'abondance même des matériaux qu'il renferme n'a fait que reculer la solution du problème<sup>1</sup>. Nous savons, par exemple, que quelques sultans et un grand nombre d'émirs portaient des armoiries, mais nous ignorons s'ils en portaient tous ; nous ne savons pas si ces armoiries étaient personnelles, héréditaires ou simplement fonctionnelles, bien que nous ayions des raisons de croire qu'elles étaient tantôt ceci, tantôt cela. Ainsi, le lion de Baibars et le canard de Qalâwûn devaient être des armoiries personnelles, à titre d'armes parlantes, jouant sur le nom propre de ces deux sultans<sup>2</sup>. La fleur rassoulide était héréditaire, puisqu'elle

<sup>1</sup> *Contribution à l'étude du blason en Orient*, Londres, 1902.

<sup>2</sup> Pour le fauve appelé lion de Baibars, le fait est certain, car il s'appuie d'une part, sur des textes positifs cités par Quatremère dans *Sultans Mamlouks*, II a, 14, n. 12, et par Rogers Bey, *Le blason chez les princes musulmans*, dans *Bulletin Institut Egyptien*, année 1880, 96, et d'autre part, sur les nombreuses figures de lion



accompagne le nom de plusieurs sultans, et non seulement familiale, mais dynastique, puisqu'elle figure sur des objets portant un nom de fonctionnaire<sup>1</sup>.

retrouvées sur les monuments et les monnaies du sultan et dont j'ai donné la liste dans *C. I. A.*, I, 523, n. 1. Encore ces armoiries n'étaient-elles pas strictement personnelles, puisque Rogers Bey, *tom. cit.*, 86, signale un dirham du sultan Malik Sa'ïd, frappé en 678, c'est-à-dire après la mort de son père, et portant, comme les monnaies de celui-ci, un lion passant; cf. Lane-Poole, *Catalogue of Arabic coins in the Khedivial Library*, n° 1494. Quant au canard de Qalâwûn, le seul argument sérieux qu'on ait avancé jusqu'ici, c'est que ce nom propre aurait en mongol le sens de canard (*Sultans Mamlouks*, II a, 1, n. 1). Le seul texte cité jusqu'ici (par Quatremère et Rogers Bey, *loc. cit.*) où il soit question des armoiries de ce sultan est un passage d'Abu l-mahâsin, dans lequel ces armoiries ne sont pas décrites. Les objets de cuivre signalés par S. E. Yaqoub Artin Pacha, *op. cit.*, 96, et sur lesquels figurent des canards, appartiennent non à Qalâwûn, mais à ses descendants Muḥammad et Cha'bân. Ces canards stylisés, affrontés ou groupés, qui figurent sur la plupart des cuivres du xiv<sup>e</sup> siècle, au milieu de rinceaux et d'autres ornements, ne sont pas des armoiries, mais un simple motif décoratif; il suffit d'un coup d'œil pour s'en assurer. On saurait à peine y voir la déformation d'un blason familial, car on les trouve sur des objets tout à fait étrangers à la dynastie de Qalâwûn, tels que l'écritoire rassoulide du South Kensington Museum (n° IV), le plat du Louvre (n° VIII) et ce plat rasside du Yémen dont il sera question plus loin (n° XIII). S'ils figurent en grand nombre sur les cuivres de la famille de Qalâwûn, c'est que la plus grande partie des cuivres du xiv<sup>e</sup> siècle appartiennent à des membres de cette famille ou à leurs émirs. Sans nier que le canard ait été le blason de Qalâwûn, puisqu'il en possédait un, je crois qu'il est permis de réserver la question pour une nouvelle étude, puisqu'on ne connaît, à ce jour, aucun texte décrivant ce blason, ni aucun cuivre au nom de ce sultan et qu'aucune de ses monnaies ne porte d'emblème blasonné.

<sup>1</sup> Voir les inscriptions n° XII et XIII. Pour l'Égypte, Rogers Bey cite un exemple de blason royal porté par un des émirs du titulaire; *op. cit.*, 86, 119 et suiv. et fig. 33 et 34. Il s'agit d'ar

Enfin, la plupart des armoiries d'émirs passent pour fonctionnelles, parce qu'elles illustrent, plus ou moins clairement, la fonction remplie par le titulaire et qu'on a cru trouver, sur deux objets au nom d'un même personnage, deux armoiries différentes, apparemment parce qu'ils ont été fabriqués à deux époques distinctes de sa carrière<sup>1</sup>. Pour débrouiller

moiries figurant sur deux cuivres, l'un au nom du sultan Qâyt-bây, l'autre au nom d'un émir Djanbalât. Rogers en conclut que c'est le blason du sultan, que l'émir avait le droit de porter; on pourrait, tout aussi bien, conclure avec Lavoix, dans *Gazette*, 2<sup>e</sup> période, XVIII, 777, que c'est le blason de l'émir, autorisé à graver, sur un de ses cuivres, le nom du sultan. En effet, les grands émirs à cette époque faisaient souvent sculpter, sur leurs monuments, le nom de leur maître; voir *C. I. A.*, I, n<sup>os</sup> 334, 356, 364, 540 et 541, et les nombreux cartouches royaux à inscription signalés sur des monuments d'émir. Précisément, dans les armoiries signalées par Rogers, les meubles font allusion à des *fonctions* (coupes, cornes d'abondance, etc.), indiquant plutôt un blason de fonctionnaire. Enfin, il est douteux que les sultans Mamlouks de cette époque aient eu des armoiries figurées, car leurs monuments portent invariablement des cartouches à inscription.

<sup>1</sup> L'exemple cité par Yaqoub Artin Pacha, *op. cit.*, 43, n. 2, d'après un article de lui dans *Bulletin Institut Égyptien*, année 1880, 70, repose sur une attribution erronée de divers blasons au sultan Qâyt-bây. Le premier, reproduit d'après Rogers Bey, est celui dont il est question dans la note précédente et qui paraît appartenir plutôt à un émir. Le deuxième est celui de l'émir Qânî-bây Djarkasi, car il figure sur une lampe au nom de cet émir, publiée dans *C. I. A.*, I, n<sup>o</sup> 488; l'attribution au sultan Qâyt-bây repose sur une lecture hâtée de l'inscription. Enfin le troisième est sur un cuivre au nom d'un émir Qâyt-bây, fonctionnaire de second rang désigné par le titre *djanâb* et qui n'a de commun avec le sultan que le nom propre, à moins qu'il ne s'appelle aussi Qânî-bây, ces deux noms identiques, à part les points, étant souvent confondus; voir *C. I. A.*, I, 383, n. 1.

On le voit, avant d'attribuer deux armoiries au même person-

cet écheveau, la première chose à faire sera de distinguer soigneusement, dans la masse des éléments iconographiques fournis par les monuments, les monnaies et les objets d'art, les armoiries proprement dites, c'est-à-dire ces nombreux emblèmes, in-

nage, il faut montrer d'abord que les armoiries figurées sur un objet sont bien celles du titulaire de cet objet, puis que les deux objets comparés appartiennent bien au même personnage et qu'il ne s'agit pas de deux homonymes. Or, si le premier point sera toujours difficile à démontrer péremptoirement, le second, qui paraît plus simple, exige encore une méthode rigoureuse. Voici, pour expliquer ma pensée, deux exemples d'identification; dans le premier, on se borne à appliquer la méthode et dans l'autre, on suggère une conclusion touchant la pluralité des armoiries.

1° L'émir Saif ad-dîn Tachtimur dit « pois vert » paraît sur la scène en Égypte vers 726 H., comme échançon du sultan Malik Nâsir Muḥammad. Une inscription de son mausolée au Caire, datée de 735, l'appelle *maqarr... saifi Tachtimur sāqi nāsiri*, c'est-à-dire échançon de Malik Nâsir; voir *C. I. A.*, I, n° 531. Or, le South Kensington Museum possède un tesson de poterie, n° 892 A-1902, portant les mots السيفي طشقر الساق الملكي. Malgré l'état fragmentaire de ce texte, il est difficile de ne pas reconnaître Tachtimur pois vert sur ce tesson, le premier, soit dit en passant, où j'ai retrouvé le nom d'un personnage connu; ce fait lui donne une valeur documentaire et peut devenir le point de départ de nouvelles recherches sur les tessons du Caire.

D'autre part, le même musée possède une coupe sur pied en métal de cloche oxydé, d'environ 0 m. 30 de diamètre, n° 857-1901, au nom d'un personnage appelé *maqarr... saifi Tachtimur amir dawâdâr malakî achrafî*, c'est-à-dire secrétaire en chef d'un sultan surnommé Malik Achraf. En reprenant la biographie de Tachtimur pois vert, on constate qu'il a été nommé grand secrétaire (*dawâdâr kabîr*) à l'avènement de Malik Maṣûr Abû Bakr (fin 741), puis gouverneur d'Alep quelque temps après l'avènement de Malik Achraf Kudjuk, soit au cours de l'année 742. Si l'on rappelle enfin que le titre *dawâdâr kabîr* est l'équivalent de *amir dawâdâr*, il est permis d'identifier Tachtimur pois vert avec le



scrits dans des cartouches, que l'on peut considérer comme des meubles sur un écu. Puis, dans ce premier choix, on dressera la liste de toutes les armoiries dont une inscription permet de déterminer le titulaire, avec son nom propre, sa position sociale

titulaire de la coupe de Londres, qui a été fabriquée sous le règne de Malik Achraf Kudjuk, c'est-à-dire en 742.

La coupe est ornée de quatre cartouches renfermant les armoiries dites hiéroglyphiques; mais le tesson, si mes souvenirs sont exacts, ne porte pas d'armoiries et j'ignore si le mausolée du Caire en possède. Si intéressante que soit cette identification, il n'y a donc pas lieu, pour le moment, d'en tirer de conclusion relative à la pluralité des armoiries.

2° A la même époque vivait au Caire un émir que les auteurs appellent 'Alâ' ad-dîn Aqbugâ 'Abd al-Wâhid ou *min* 'Abd al-Wâhid Nâşiri, c'est-à-dire esclave amené au Caire par un marchand appelé 'Abd al-Wâhid et vendu au sultan Malik Nâşir Muḥammad (pour cette explication, cf. Maqrîzi, *Khiṭaṭ*, II, 384, l. 13 d'en bas, et Abu l-mahâsin, *Manhal*, Paris 2068, f° 203 r°). Il est le fondateur d'une madrasah, bâtie au Caire de 734 à 740, dont les inscriptions, publiées dans *C. I. A.*, I, 183 suiv., sont au nom de *maqarr... saifi Aqbugâ Auḥadi ustâdh ad-dâr al-'âliyah malaki nâşiri*, c'est-à-dire grand majordome du sultan Malik Nâşir Muḥammad. Remarquons d'abord que les textes épigraphiques l'appellent Saif ad-dîn, au lieu de 'Alâ' ad-dîn, et remplacent le nom de 'Abd al-Wâhid par le relatif *auḥadi*; mais on peut négliger ces variantes, car il est certain d'autre part qu'il s'agit bien du même personnage. Or, le South Kensington Museum possède une petite demi-sphère en cuivre damasquiné, n° 576-1897, au nom de *maqarr... saifi Aqbugâ ustâdh ad-dâr al-'âliyah malaki nâşiri*. Si l'on compare ce texte avec celui des inscriptions du Caire, on reconnaîtra qu'il s'agit du même personnage.

D'autre part, le même musée possède une lampe en verre émaillé n° 1056-1869, publiée dans Lane-Poole, *The art of the Saracens*, 215, au nom de *djanâb... saifi Saif ad-din Aqbugâ 'Abd al-Wâhid malaki nâşiri*. La présence du nom 'Abd al-Wâhid, donné par les auteurs, montre qu'il s'agit encore du même personnage. Seulement

et sa fonction. Enfin, l'on rapprochera de cette liste tous les passages des auteurs relatifs au blason : je serais étonné que cette méthode, appliquée rigoureusement et sur une grande échelle, ne conduisît pas à des conclusions inédites.

ici, il est appelé *djanâb*, titre honorifique inférieur à *maqarr*, et il ne porte pas son titre de fonction de majordome. La conclusion à tirer de ces indices, c'est que la lampe est antérieure soit à la demi-sphère, soit à la madrasah du Caire, bien qu'il eût été tentant de la rattacher à cet édifice.

Or, les cartouches de la demi-sphère portent une fasce chargée d'une coupe, tandis que les armoiries de la lampe sont d'argent à la fasce de gueules chargée d'un losange d'argent. Il est permis d'en conclure que l'émir Aqbugâ porta d'abord ces dernières armoiries, qu'il échangea contre les premières quand il fut nommé majordome. Encore cette conclusion, fût-elle certaine, ne prouverait pas que les armoiries d'émir fussent rigoureusement fonctionnelles, car on pourrait les rattacher à quelque autre dignité du titulaire, par exemple à ses titres honorifiques (*djanâb* et *maqarr* dans le cas d'Aqbugâ). Enfin, cette hypothèse n'explique pas un cas d'ailleurs très rare : celui où deux blasons *différents* figurent sur le même objet. Rogers Bey, *op. cit.*, fig. 27 et 37, signale un plat de cuivre portant deux armoiries très différentes ; mais l'inscription n'en étant plus lisible, il est difficile de tirer parti de cette observation.

Si la pluralité et la valeur fonctionnelle des armoiries d'émir ne paraissent pas suffisamment démontrées, il existe, en revanche, des cas certains d'un même blason figurant sur plusieurs objets au nom du même titulaire. Ainsi, je connais deux lampes, l'une au musée d'Édimbourg (de la collection Myers), l'autre dans la collection du baron Gustave de Rothschild (reproduite dans la revue *Les Arts*, mai 1903, 25), toutes deux aux noms et titres d'un fonctionnaire important nommé Nadjm ad-dîn Maḥmûd ibn Charwîn, personnage connu des chroniques. Ces lampes, qui datent de l'année 747, d'après les titres qu'on y lit, portent toutes deux pour armoiries d'argent à la fleur de lis de gueules. Ainsi encore, il existe plusieurs lampes de l'émir Chaikhû, faites vers 1355 et portant toutes

Quoi qu'il en soit, l'emblème rassoulide est à ce jour le seul dont on puisse dire qu'il était à la fois familial et dynastique. Enfin, comme il ne figure, à ma connaissance, sur aucun objet d'origine étrangère aux Rassoulides, il est permis de le considérer comme un emblème propre à cette seule dynastie. Mais il en existe plusieurs variantes : la fleur à six, à huit ou à un plus grand nombre de pétales. Or, pour armoiries une fasce chargée d'une coupe, avec, dans les émaux, quelques nuances provenant peut-être d'altérations chimiques. Ainsi encore, le British Museum possède deux lampes aux noms et titres de Tuqzdimur, émir audientier du sultan Malik Nâsir (Muḥammad), portant pour armoiries de gueules à l'aigle éployée d'or, sur une coupe d'or; voir Lane-Poole, *op. cit.*, 217; Rogers Bey, *op. cit.*, 126 et fig. 45; Schmoranz, *op. cit.*, 48. Ces meubles se répètent, sans les émaux bien entendu, sur un chandelier de cuivre de la collection du comte Hoyôs à Vienne, publié par Karabacek, *Ein damascenischer Leuchter*, et sur un plat inédit de la collection Siouffi, tous deux au nom d'un émir Qasim, majordome dudit émir Tuqztimur (avec *t* au lieu de *d*), audientier de Malik Nâsir. La similitude des titres prouve qu'il s'agit bien du même personnage, malgré la variante, d'ailleurs très fréquente, dans l'orthographe de son nom propre. Ces deux derniers objets semblent prouver, soit dit en passant, qu'un fonctionnaire de fonctionnaire portait les armes de son maître; j'y reviendrai à l'occasion.

Pour Maḥmūd et Tuqztimur, les inscriptions attribuent aux titulaires, avec les mêmes armoiries, *les mêmes fonctions*; en outre, ces armoiries ne semblent pas faire allusion à ces fonctions et les inscriptions de Chaikhū ne lui attribuent aucune fonction spéciale. On ne saurait donc tirer de ces exemples aucun argument décisif pour ou contre la pluralité et la valeur fonctionnelle des armoiries. En tout cas, les armes faisant une allusion très claire aux fonctions du titulaire sont encore bien rares, quoi qu'on ait dit.

Si je me suis étendu longuement sur des détails qui n'ont qu'un rapport indirect avec le sujet de ce mémoire, c'est pour montrer à quel point il faut être circonspect en matière de blason musulman; tant qu'on n'en aura pas entrepris l'étude critique.



les monnaies rassoulides offrant plusieurs de ces variantes<sup>1</sup>, on peut se demander si les objets d'art portant la fleur à six pétales, par exemple, qui est la variante la plus commune, sont d'origine rassoulide. Parmi ces objets, je n'en citerai qu'un seul, parce que je l'ai vu moi-même et qu'il porte un texte explicite : c'est une lampe en verre émaillé du South Kensington Museum, n° 6820-1860, qui porte sur le col et sur la panse deux bandeaux circulaires divisés, ici par trois anses, et là par trois cartouches, en six compartiments numérotés de 1 à 6. Naskhi mamlouk, caractères moyens, émaillés en bleu sur le col et réservés à filets rouges sur la panse.

(1) مَمَّا عَمِلَ بِرِيسَمِ الْجَنَابِ (2) الْعَالِيِّ أَوْ (3) لِمَوْلَايِ الشَّيْلِيِّ

(4) كَافُورِ الرَّوْمِيِّ الْخَزَنَةِ (5) نَدَارِ الْمَلِكِيِّ أَوْ (6) لِمُصَالِحِيِّ أَعَزَّ

أَنْصَارُهُ

Voici ce qui a été fait pour Son Excellence notre maître Chibl ad-din Kâfir le Grec, le trésorier de Malik Şâlih, que ses victoires soient rendues puissantes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voici les variantes que j'ai relevées, avec divers types dérivés, sur les monnaies du British Museum : une figure à quatre lobes ; une petite fleur à cinq pétales, répétée et disposée en bordure circulaire ; une petite fleur à six pétales ; une étoile hexagone ; une fleur à huit pétales ; une bordure à huit lobes ; une roue à huit rayons ; voir Lane-Poole, *Catalogue, loc. cit.* Enfin, j'ai trouvé au Cabinet des Médailles un dirham non classé, portant au droit une fleur à six pétales, entourée d'une légende effacée, et au revers les mots *as-sultân al-malik an-nâsir*, qui me paraissent désigner le sultan rassoulide Malik Nâsir Aḥmad, dont il existe un grand nombre de monnaies à Londres.

<sup>2</sup> Voir Lane-Poole, *The art of the Saracens*, 214. Les leçons



Les trois cartouches du col et trois autres sous la panse renferment des armoiries identiques à celles de la bouteille de M. Strauss et du bassin du marquis de Vogüé : même meuble et mêmes émaux, le cœur et les pétales émaillés en blanc crème et séparés du fond rouge par un filet réservé. La seule différence est dans le nombre des pétales : six au lieu de cinq. Est-ce l'emblème rassoulide ?

Le nom de Kâfûr était porté par des eunuques, parmi lesquels on choisissait volontiers les trésoriers appelés *khâzindâr*<sup>1</sup> ; en outre, un grand nombre de ces personnages étant d'origine grecque ou chrétienne, le relatif *râmi* leur est souvent attribué<sup>2</sup>. Ainsi, malgré l'abondance des indices personnels, il est difficile d'identifier immédiatement le titulaire. Son surnom Chibl ad-dîn, *lion de la religion*, rappelle les surnoms Hazbar ad-dîn et Dirgâm ad-dîn des sultans rassoulides Dâwûd et 'Abbâs, surnoms inspirés sans doute, chez ces princes de race arabe épris de littérature, par les souvenirs de la poésie épique. Mais le surnom Chibl ad-dîn n'est pas inconnu en Égypte et aucun sultan rassoulide n'a porté le surnom

inédites *chibli* et *khâzindâr* sont paléographiquement inattaquables. Seul le premier mot, écrit *الشملي*, pourrait prêter à d'autres combinaisons ; mais comme le protocole exige ici un relatif formé sur le premier terme d'un surnom en *ad-dîn* (voir *C. I. A.*, I, 76, 185, 449, 451 et *passim*), je ne vois pas d'autre leçon que *chibli*, de Chibl ad-dîn, surnom qui convient bien au titulaire.

<sup>1</sup> Voir *C. I. A.*, I, 311, n. 3, où l'on peut ajouter à la liste des noms d'eunuques ceux de Kâfûr (*camphre*) et Lu'lu' (*perle*).

<sup>2</sup> Voir *C. I. A.*, index, à *râmi*.



Malik Šāliḥ. Ce dernier argument est péremptoire : Chibl ad-dīn Kāfūr était probablement le trésorier d'un des trois sultans Mamlouks du xiv<sup>e</sup> siècle qui ont porté le surnom Malik Šāliḥ et les armoiries de la lampe lui appartiennent<sup>1</sup>. Quant aux autres objets portant la fleur à six ou à un plus grand nombre de pétales, je n'en trouve aucun, jusqu'ici, que l'on puisse attribuer aux Rassoulides, à part les monnaies citées plus haut<sup>2</sup>. J'en conclus pour le moment que, sur les objets d'art, la fleur à cinq pétales, et celle-ci seulement, est spécifiquement rassoulīde. Cela dit, revenons au chandelier de M. Piet.

La base de son fût porte, gravés à la pointe, les

<sup>1</sup> Ibn Iyās, I, 262, mentionne en 786 la mort d'un émir Kāfūr Hindi Chibli, un mamlouk du sultan Muḥammad, qui fut grand eunuque du palais sous le sultan Ḥasan. Ce ne peut être le même, car celui-ci était Hindou et non Grec; d'ailleurs, *chibli* est ici relatif d'appartenance, comme *hindi*, et non relatif de titre.

<sup>2</sup> Yaqoub Artin Pacha, *op. cit.*, 172, cite, notamment, un vase en verre émaillé de la collection de S. E. Tigrane Pacha, au Caire; ce beau vase, publié par Schmoranz, *op. cit.*, 30 et pl. V, porte, en effet, des armoiries identiques à celles de la lampe de Kāfūr. Aux exemples donnés par l'auteur, on peut ajouter celui de la porte de bronze de la grande Mosquée de Damas (reproduite par l'auteur, p. 116, sans commentaire), au nom de l'émir Chaikh et des sultans Malik Nāṣir (Faradj) et Malik Maṣūr 'Abd al-'Aziz, c'est-à-dire vers 1405, et celui d'une partie de housse, malheureusement anépigraphe, de la collection de M<sup>me</sup> Delort; voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n<sup>o</sup> 258; Migeon, *Exposition*, pl. 67. Ces deux objets offrent chacun, simultanément, plusieurs exemplaires d'une fleur à six pétales et d'une autre à pétales multiples. Enfin, la fleur à huit pétales est fréquente sur les cuivres; on la trouve, notamment, sur un chandelier de M. Piet et sur le bassin de M. Doistau, signalé plus haut, p. 31.





mots *بِرِسْمِ السَّيِّدِ* : « pour le seigneur ». C'est la marque d'un propriétaire plus récent que le titulaire de l'inscription; mais de qui s'agit-il? Cette question m'amène au second indice d'une origine yéménite, celui que fournissent les marques de propriétaire.

MARQUES YÉMÉNITES.

Un grand nombre de cuivres portent, gravés à la pointe sur une partie peu apparente de l'objet, le plus souvent en dessous, le nom d'un magasin ou d'un propriétaire subséquent. Ainsi, plusieurs des beaux cuivres du groupe ayoubite sont marqués au nom d'un garde-meuble (*khizānah*) ou d'un cellier (*tichthānah*) royal. Malgré l'intérêt de ces marques, je dois me borner à signaler ici celles qui trahissent une origine yéménite.

On a vu que le grand plat du Louvre (n° VIII) porte au revers les mots : « A l'usage du garde-meuble de Malik Nāṣir (Aḥmad), dans le palais de la victoire, d'heureux augure. » Cette marque, gravée pour un successeur du titulaire, est d'origine rassoulide, comme le plat. D'autre part, on a vu que le chandelier de M. Kraft (n° V) est marqué *al-mahdi*, surnom qui a été porté par plusieurs imâms zaidites du Yémen, aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Les résidences de ces imâms, Ṣaḍdah et Ṣan'ā, étant très voisines des principales villes rassoulides, Zabid et Ta'izz, il est permis de supposer qu'après la chute des Rassoulides, les débris de leur mobilier sont tombés, par

une voie directe ou détournée, aux mains des imâms chiïtes de Şan'â. Ainsi s'expliquerait encore la marque *bi-rasm as-sayyid*, « à l'usage du seigneur », gravée sur le chandelier de M. Piet (n° XII) : il s'agit d'un imâm de Şan'â ou d'un membre de la famille zaidite, le titre *sayyid* étant porté par les imâms et par leurs parents.

Ainsi, à défaut d'une inscription originale, toute marque renfermant des titres ou des surnoms portés par les imâms du Yémen fournit, non pas une preuve certaine, mais une présomption en faveur de l'origine yéménite de l'objet qui la porte. Dès 1895, M. Casanova signalait, sur un grand plat de la collection Gérôme, la marque : « pour l'émir des croyants le Mahdî; 1165 (1752) », et sur un chandelier de la même collection, la marque : « à l'usage du seigneur Husain, fils du Mahdî; 1210 (1796) ». Grâce à ces dates précises, il identifiait ces personnages avec deux membres de la famille zaidite<sup>1</sup>. Dans son intéressant mais trop succinct exposé, fait à l'usage d'un public d'exposition, le savant arabisant ne dit pas si ces deux objets portaient des inscriptions originales; si tel est le cas, il faudra chercher dans ces textes, quand on retrouvera ces deux cuivres, des personnages yéménites, soit rassoulides, soit zaidites.

Je dis rassoulides ou zaidites : tous les objets d'art yéménites étudiés jusqu'ici, avec ou sans marque,

<sup>1</sup> Voir son *Catalogue* cité, nos 6 et 9.



étant d'origine rassoulide, en existe-t-il qui furent fabriqués, dès l'origine, pour des imâms zaidites ou pour des personnes de leur famille?

Si l'on songe que dans la masse énorme des produits de l'école syro-égyptienne, on n'en a trouvé jusqu'ici qu'un seul aux noms et titres d'un calife abbasside d'Égypte<sup>1</sup>; si l'on ajoute que les imâms zaidites étaient pauvres et querelleurs comme de vrais Arabes d'Arabie, sans puissance et sans durée, et que leur histoire est tellement obscure que nous sommes loin d'en posséder la liste exacte et complète, on avouera que les chances de retrouver un objet proprement zaidite paraissent bien faibles. Et pourtant, Paris nous réservait encore cette surprise.

XIII. Grand plat de cuivre décoré d'inscriptions, de rinceaux, de fers à T, de canards et de chasseurs à cheval dans des médaillons; diamètre, environ 60. Collection de M. Kraft, à Paris<sup>2</sup>.



Sur le fond, grand bandeau circulaire divisé, par trois médaillons, en trois compartiments numérotés de 1 à 3. Naskhi mamlouk, grands caractères. Inédite; voir le dessin.

<sup>1</sup> Le bassin du baron Edmond de Rothschild, signalé dans une note suivante.

<sup>2</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 140.



(1) الجنب العالی العالمی المولوی الما (2) لکی المنعمی  
التخدومی الأفضلی السیدی الافتخاری (3) السندی الهامی  
الأوحدی الأکلی الرئی القطبی دام رفعتہ

Son Excellence . . . le Rasside Quṭb ad-din, que son élé-  
vation soit durable !

Cette inscription protocolaire, intraduisible en  
français, comprend : 1° un titre initial *djanâb*, *Ex-  
cellence*; 2° une série de relatifs formés sur des titres  
simples ou composés et dont le dernier, suivant la  
règle, est formé sur le surnom en *ad-dîn*, ici *qutbi* =  
Quṭb ad-dîn; 3° une eulogie inusitée, semble-t-il,  
dans les protocoles syro-égyptiens. Ce faible indice  
ne suffirait pas à attribuer à ce plat une origine yé-  
ménite. Mais, l'envers porte les mots suivants, gravés  
à la pointe en petits caractères cursifs et grossiers;  
voir le dessin.

بسم سیدی المراد والد امیر المؤمنین المنصور

بسم سیدی المراد والد أمير المؤمنين المنصور

A l'usage de Sidi Al-Murâd, le père de l'émir des croyants  
Al-Manṣûr.

Cette marque désigne évidemment le père d'un  
imâm du Yémen. Outre qu'aucun calife abbasside

MM. Hartmann et Soberheim ont bien voulu me communiquer une  
photographie de ce plat, dont l'intérêt particulier m'avait échappé  
au moment de la rédaction précipitée du *Catalogue*.

du Caire n'a porté le surnom Al-Manşûr, on trouve à Şan'â, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au moins deux imâms de ce nom<sup>1</sup>. Revenons maintenant à l'inscription protocolaire : le dernier relatif de titre avant *qubî* est écrit الرسى. Tandis que tous les relatifs précédents ont une origine bien claire et figurent souvent dans les protocoles syro-égyptiens, celui-ci n'offre à première vue aucune explication plausible. On ne saurait le lire الرزى, *az-zaini* = Zain ad-dîn, car, bien que certains personnages aient porté, exceptionnellement, deux surnoms en *ad-dîn*, jamais ces deux surnoms ne figurent ensemble dans la même inscription. On ne peut songer davantage à الرزى, *az-zainabi*, car ce terme ne peut être qu'un relatif d'origine ou d'appartenance et, comme tel, sa place est après le nom propre<sup>2</sup>. D'ailleurs, le mot est écrit bien distinctement الرسى; dès lors, puisque nous sommes au Yémen, pourquoi ne pas lire tout simplement الرسى, *ar-rassi*? On a vu que la famille des imâms du Yémen s'appelait Banû Rassi, du nom de son ancêtre Qâsim Rassi, et que le relatif *rassi*, *rasside*, formé sur le patronymique Rassi, figure souvent dans les auteurs<sup>3</sup>.

Ce relatif au second degré fonctionne ici comme relatif de titre, puisqu'il dépend, comme les autres, de l'initial *djanâb*. Il faut donc traduire : « Son Excel-

<sup>1</sup> Voir Lane-Poole, *Mohammadan dynasties*, 103.

<sup>2</sup> Voir, par exemple, *C. I. A.*, I, nos 58 et 460.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 61, n. 3. Le patronymique Rassi est formé lui-même sur un nom de lieu, Rass près Médine; voir Kay, *Yaman*, 314.

lence... *rasside* », c'est-à-dire appartenant à la famille des Rassides. Il s'agit bien d'un membre de cette famille et non d'un mamlouk, serviteur ou fonctionnaire des Rassides, car dans ce cas *rassi* serait un relatif d'appartenance et, comme tel, il figurerait après le nom propre, représenté ici par le relatif *qutbi* = Qutb ad-dîn<sup>1</sup>. En résumé, le titulaire est un personnage de second rang, comme l'indique l'initial *djanâb*, surnommé Qutb ad-dîn et d'origine rasside;

<sup>1</sup> Sur les relatifs de titre et d'appartenance, leur valeur et leur place dans le protocole, voir *C. I. A.*, I, 76, 185, 248, 442 et suiv. et *passim*. Voici un cas presque identique, emprunté à la dynastie des califes abbassides du Caire. Le baron Edmond de Rothschild possède un grand bassin de cuivre jaune, à bords dentelés, n° 154 du *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*. Il est décoré d'un bandeau portant une inscription protocolaire dont M. Hartmann qui en a le premier reconnu la valeur, nous donnera, je l'espère, une édition complète; il suffit d'en transcrire ici les termes indispensables au rapprochement qui fait le sujet de cette note: ... *bâb 'aziz*... (relatifs de titre) '*abbâsi mustandjidi*... *amîr al-mu'minin abu l-mahâsin Yûsuf*. Le titre *amîr al-mu'minin*, qui se répète dans des cartouches coupant le bandeau, montre qu'il s'agit certainement d'un calife; en outre, le style du bassin trahissant le xv<sup>e</sup> siècle, ce doit être un calife abbasside du Caire. Précisément, dans le style de la chancellerie des sultans Mamlouks, le titre initial *bâb*, porte, suivi de l'épithète '*aziz*, puissant, s'adresse au calife abbasside; voir 'Umari, *Ta'rif*, 5 et *passim*. Maintenant, jetons les yeux sur la série des Abbassides du Caire: le calife Abu l-mahâsin Yûsuf al-Mustandjid billâh a régné de 859 à 884.

Sans tirer de ce texte toutes les conclusions qu'il comporte, bornons-nous à constater que le relatif de titre '*abbâsi* joue ici le même rôle que le relatif de titre *rassi* dans l'inscription n° XIII, avec la seule différence qu'il s'agit ici de l'imâm lui-même, désigné d'autre part par ses noms et titres, et là, d'un membre de la famille imamiennne.



voilà tout ce que l'inscription nous apprend. Elle ne nous dit en aucune façon au service de quel prince était ce Quṭb ad-dîn. A première vue, il semble naturel qu'il fût au service de son parent, l'imâm rasside alors en titre. Mais si l'on observe que le style du plat trahit le XIV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire la plus belle époque des Rassoulides, et que ces princes eurent souvent à leur service des membres de la famille rasside<sup>1</sup>, on admettra que Quṭb ad-dîn aît pu être un fonctionnaire rassoulide. Or, le plat est décoré d'un grand et de quatre petits cartouches renfermant les armoiries rassoulides : la fleur de cinq pétales<sup>2</sup>. On peut en conclure que le Rasside Quṭb ad-dîn était fonctionnaire de second ordre auprès d'un sultan rassoulide du XIV<sup>e</sup> siècle.

### III. DEUX CLEFS DE LA MECQUE.

La seule énumération de tous les textes mobiliers recueillis à l'occasion de l'exposition des arts musulmans dépasserait le cadre de ce mémoire. Toutefois, je ne puis résister au désir de publier encore

<sup>1</sup> Voir Khazradji, ms. cité, *passim*.

<sup>2</sup> Le cartouche reproduit sur le dessin est le plus grand, celui qui figure au milieu du plat; on observera que les cinq pétales se terminent en pointe. Cette disposition se retrouve dans les quatre petits cartouches, où l'on distingue, en outre, de petites pointes entre les cinq pétales, comme si l'on avait voulu représenter une fleur double. Malgré ces variantes, il est probable qu'il s'agit ici de l'emblème rassoulide, puisque les monnaies offrent des variantes plus importantes encore; voir p. 81, n. 1.

deux inscriptions inédites qui ouvrent un nouvel horizon à l'épigraphie arabe.

M. J. Peytel, à Paris, possède une grande clef de bronze, de forme originale, comprenant une poignée annulaire mobile, tournant sur un pivot fixe qui se prolonge, par plusieurs boutons de formes variées, en une tige droite terminée par quatre crochets destinés à ouvrir la serrure<sup>1</sup>. La clef est couverte d'inscriptions incrustées en or dans le bronze, en naskhi mamlouk à petits caractères cursifs. Les inscriptions de la tige, des boutons et de la poignée renferment des versets du Coran, notamment sur la tige (XLVIII, 1-2, et le début de VI, 73), et des invocations, à moitié effacées, à Allâh et à Mahomet. Sur le bouton à facettes qui sert de pivot à la poignée, on lit l'invocation suivante, dont la première partie est fruste en plusieurs endroits :

اللهم انصر حـ [un mot] شريعة المسلمين و [4 à 5 mots] ببقاء  
عبدك مولانا السلطان الملك الناصر فرج ابن عبدك مولانا  
السلطان المرحوم الملك الظاهر برقوق رحمه الله .

Allâh ! porte secours à... la loi des musulmans et...  
en conservant ton serviteur, notre maître le sultan Al-Malik  
an-Nâsir Faradj, fils de ton serviteur, notre maître le dé-  
funt sultan Al-Malik az-Zâhir Barquq, qu'Allâh aie pitié  
de lui !

<sup>1</sup> Voir le *Catalogue de l'exposition des arts musulmans*, n° 152 ;  
Migeon, *Exposition*, pl. 18 ; revue *Les Arts*, mai 1903, 12.



Cette invocation, suivant une formule fréquente en épigraphie<sup>1</sup>, s'adresse au sultan Mamlouk Faradj, qui régna de 1399 à 1412; la clef date ainsi de cette époque. Mais quelle en est la provenance? Le sultan Faradj a laissé au Caire deux monuments conservés jusqu'à ce jour : une petite mosquée située au centre de la ville, vis-à-vis de la grande porte fatimite appelée Bâb Zuwailah, et le célèbre mausolée du désert, élevé par lui, pour la sépulture de son père, et connu généralement sous le nom de tombeau de Barqûq<sup>2</sup>. A première vue, la clef pouvait provenir de l'un ou de l'autre de ces édifices; mais la richesse et les dimensions de cet objet de luxe et les termes explicites dont l'inscription se sert pour désigner le défunt sultan Barqûq semblaient indiquer qu'il provenait du mausolée de ce sultan, dont les inscriptions, bien que pour la plupart au nom de Faradj, comme celle de la clef, donnent une importance inusitée aux titres paternels, à ce *défunt* sultan Barqûq pour la sépulture duquel le mausolée fut élevé<sup>3</sup>. Je m'arrêtai donc à cette hypothèse, provisoirement, sans attacher d'importance à une indication, d'ailleurs assez vague, d'après laquelle cette clef proviendrait de la grande Mosquée de la

<sup>1</sup> Voir, par exemple, *C. I. A.*, I, n<sup>os</sup> 169, 275, 301, 309, 318, 328, 329, 356, 383, 541, etc.

<sup>2</sup> Voir *C. I. A.*, I, 316 à 333.

<sup>3</sup> Voir ces inscriptions dans *C. I. A.*, *loc. cit.*, où l'on remarquera que le sultan Barqûq est désigné souvent par le terme *chahid*, *défunt*, et une fois, au n<sup>o</sup> 217, par celui de *marhûm*, comme sur la clef.





Mecque, et bien qu'aucun objet de ce genre, il faut le dire, n'ait été signalé en Égypte.

L'exposition des arts musulmans n'avait pas fermé ses portes que M. Peytel saisissait l'occasion d'ajouter à sa belle collection une autre clef semblable à celle qu'on vient de décrire, en bronze damasquiné d'argent. Bien que plus simple et privée de sa poignée mobile, cette clef offre sur l'autre la supériorité d'une parfaite conservation de ses caractères, dessinés d'un style plus pur, et d'une indication très précise au sujet de sa date et de sa provenance.

La tige munie de crochets porte, sur ses quatre faces, des versets du Coran, notamment XLVIII, 1-4, et III, 90-92. On remarquera que le premier passage fait allusion à l'usage de la clef et le deuxième, à la grande Mosquée de la Mecque et au pèlerinage. Sur un des boutons sont gravés quelques mots paraphrasant un verset du Coran et figurant sur un grand nombre de monnaies musulmanes<sup>1</sup>. Enfin, sur les quatre côtés des deux autres boutons, numérotés ici A et B et de 1 à 4, se lisent les mots suivants, en charmants petits caractères, très bien conservés :

(A) [1] مَا عَمِلَ لِنَبِيِّتِ اللَّهِ [2] الْحَرَامِ فِي أَيَّامِ مَوْ [3] لَنَا

السُّلْطَانِ [4] الْمَلِكِ الْأَشْرَفِ أَلَا (sic) (B) [1] شَعْبَانَ بْنِ

<sup>1</sup> محمد رسول الله أرسله بالهدى ودين الحق ليظهره على الدين كله  
paraphrase de C., IX, 33, ou XLVIII, 28, ou LXI, 9.



حسين [2] في سنة خمس وستين [3] وسبع مائة العز  
[4] لله لا إله إلا الله

Voici ce qui a été fait pour la maison d'Allah, la sacrée, sous le règne de notre maître le sultan Al-Malik al-Achraf Cha'bàn, fils de Husain, en l'année 765 (1363-1364). La puissance est à Allah ; il n'y a d'autre dieu qu'Allah.

Le terme de *bait Allâh al-harâm* étant un nom spécifique de l'édicule de la Ka'bah, dans la cour de la Mosquée de la Mecque<sup>1</sup>, il ne saurait y avoir aucun doute sur la provenance de cette clef. Or, si l'on consulte les chroniques mecquoises, on verra qu'en 766, le sultan Cha'bàn fit réparer le pavé de la cour de la Mosquée, *autour de la Ka'bah*. C'est sans doute à ce travail que se rattache la clef de M. Peytel, *la propre clef de la Ka'bah* depuis le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir, par exemple, *C. I. A.*, I, 346 et 348, notes.

<sup>2</sup> Dans son *Histoire de la Mecque*, le *Kitâb al-muntaqâ*, Fâkîhi s'exprime ainsi : « L'emplacement sur lequel on tourne (autour de la Ka'bah), situé entre la Ka'bah et la station d'Abraham, ainsi que le terrain avoisinant, de tous les côtés de la Ka'bah, est pavé de pierres de taille tout autour de la Ka'bah, sur toutes ses faces. Ce travail a été exécuté par étapes (دفعًا). La dernière, qui l'a conduit à l'état actuel, remonte à l'année 766, durant laquelle on en a fait une grande partie, à l'instigation de Malik Achraf Cha'bàn, le maître de l'Égypte. » Suivent les noms d'autres princes qui s'étaient occupés auparavant de cette construction et dont les noms, ajoute l'auteur, figurent dans des inscriptions gravées sur les murs de la Ka'bah, notamment près de la porte d'entrée. Il est donc probable que le nom de Cha'bàn y figurait aussi et que c'est à cette occasion qu'on a fait une clef neuve



L'origine certaine de cette clef et son analogie avec celle de Faradj me rappelèrent l'indication qui m'avait été donnée sur la provenance mecquoise de celle-ci. En consultant les chroniques de la Mecque, j'y lus qu'en l'année 800, la grande Mosquée fut détruite en partie par deux cataclysmes successifs, une inondation, puis un incendie. En 803, le sultan Faradj envoya, par la caravane d'Égypte, l'ordre de la rebâtir. Elle fut reprise depuis les fondations et la toiture n'en fut achevée qu'en 807<sup>1</sup>. Il est permis de rattacher à ces travaux la première clef de M. Peytel et de lui donner pour date l'année 1405 environ.

Tandis que les chroniques mecquoises signalent souvent les inscriptions inaugurales ou administratives sculptées sur les monuments de la cité sainte par les innombrables princes musulmans qui y ont exercé, par politique ou par piété sincère, leur pouvoir direct ou du moins leur influence, nous ne possédions à ce jour aucun texte épigraphique relevé sur ces monuments. En effet, les voyageurs audacieux qui sont entrés à la Mecque au péril de

à la porte de la Ka'bah; voir Fâkihi, dans Wüstenfeld, *Chroniken der Stadt Mekka*, II, 98; cf. les sources citées dans Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 4, n. 3. Je passe sous silence les autres travaux exécutés par Cha'bân, un peu plus tard, dans la Mosquée de la Mecque, et qui ne paraissent pas aussi directement en rapport avec la clef de la Ka'bah; voir Wüstenfeld, *tom. cit.*, 132.

<sup>1</sup> Voir Quṭb ad-dîn, dans Wüstenfeld, *op. cit.*, III, 191 à 196; IV, 264 et suiv.; Khazradji, ms. cité, 380; Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 15.





leur vie n'auraient pu se livrer à ce travail et, d'ailleurs, leurs préoccupations se portaient ailleurs<sup>1</sup>. Ainsi, c'est encore Paris qui devait nous initier à l'épigraphie mecquoise.

<sup>1</sup> Le seul de ces explorateurs, à ma connaissance, qui se soit occupé d'épigraphie, c'est le baron de Maltzan. Dans sa curieuse description de la grande Mosquée, il signale des inscriptions coufiques et arrondies sur les chapiteaux des colonnes formant les portiques de la cour. Il raconte plaisamment comment, ayant copié un de ces textes au péril de sa vie et l'ayant rapporté soigneusement en Europe, il finit par y déchiffrer. . . la confession de foi musulmane, qu'il avait dû réciter plus de cent fois par jour, durant son séjour à la Mecque. Je ne doute pas, ajoute-t-il, que d'autres inscriptions ne fassent allusion à d'importants événements historiques; voir *Meine Wallfahrt nach Mekka*, II, 16 et suiv. Pour lui donner raison, il suffit de parcourir les chroniques publiées par Wüstenfeld.



## ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ET DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

RUE BONAPARTE, N° 28.

### OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, publié depuis 1822. (La collection est en partie épuisée.)  
Abonnement annuel. Paris : 25 fr. — Départements : 27 fr. 50.  
Étranger : 30 fr. — Un mois : 3 fr. 50.

### COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

- VOYAGES D'IBN BATOUTAH, texte arabe et traduction, par MM. *Defrémery* et *Sanguinetti*, Imprimerie nationale, 1873-1879 (nouveau tirage), 4 vol. in-8°. 30 fr.  
INDEX ALPHABÉTIQUE POUR IBN BATOUTAH, 1893 (2<sup>e</sup> tirage), in-8°. . . . . 2 fr.  
MAÇOUÏ. LES PRAIRIES D'OR, texte arabe et traduction, par M. *Barbier de Meynard* (les trois premiers volumes en collaboration avec M. *Pavel de Courteille*). 1861-1877, 9 vol. in-8°. . . . . 67 fr. 50
- CHANTS POPULAIRES DES AFGHANS, recueillis, publiés et traduits par *James Darmesteter*. Précédés d'une introduction sur la langue, l'histoire et la littérature des Afghans. 1890, un fort vol. in-8°. . . . . 20 fr.  
LE MAUVASTU, texte sanscrit publié pour la première fois, avec des introductions et un commentaire, par M. *Em. Senart*.  
Tome I, 1882, in-8°. . . . . 25 fr.  
Tome II, 1890, in-8°. . . . . 25 fr.  
Tome III, 1898, in-8°. . . . . 25 fr.
- JOURNAL D'UN VOYAGE EN ARABIE (1883-1884), par *Charles Huber*, 1 fort vol. in-8° illustré de dessins dans le texte et accompagné de planches et croquis. . . 30 fr.
- MENG-TSEU, seu Mencium, Sinarum philosophum, latine transtulit *Stan. Julien*. Lut. Par. 1824, in-8°. . . . . 9 fr.  
FABLES DE VARTAN, en arm. et en franç., par *Saint-Martin* et *Zohrab*, in-8°. 3 fr.  
ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. *Rodriguez*, traduits du portugais par *C. Landresse*; précédés d'une explication des syllabaires japonais, par *Abel Rémusat*, avec un supplément, in-8° (épuisé). . . . . 7 fr. 50  
ÉLÉGIE sur la prise d'Édesse par les Musulmans, par *Nersès Kliaetsi*, publiée en arménien, par *J. Zohrab*, in-8°. . . . . 4 fr. 50  
ESSAI SUR LE PÂLI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec six planches lithographiées et la notice des manuscrits pâlis de la Bibliothèque royale, par *E. Burnouf* et *Chr. Lassen*, 1 vol. in-8° (épuisé). . . . . 15 fr.  
OBSERVATIONS sur le même ouvrage, par *E. Burnouf*, grand in-8°. . . . . 2 fr.  
LA RECONNAISSANCE DE SACOÛNTALÁ, drame sanscrit et prâcrit de Calidasa, publié en sanscrit et en français, par *A.-L. Chézy*, 1830, in-4°. . . . . 24 fr.  
YADJNADATABADMA, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, en sanscrit et en français, par *A.-L. Chézy*, 1 vol. in-4°. . . . . 9 fr.  
VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par *Klaproth*, in-8°. . . . . 7 fr. 50  
CHRONIQUE GÉORGIENNE, texte et traduction, par *Brosset*, 1 vol. in-8°. . . 9 fr.  
La traduction seule, sans le texte. . . . . 6 fr.  
CHRISTOMATHIE CHINOISE, publiée par *Klaproth*, 1833, in-4°. . . . . 9 fr.  
ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par *Brosset*, 1 vol. in-8°. . . . . 9 fr.  
GÉOGRAPHIE D'ABOULFÉDA, texte arabe, publié par *Reinaud* et de *Slane*, 1840, in-4°. . . . . 24 fr.  
RÂDJATARANGINI, ou Histoire des rois du Kachmir, publiée en sanscrit et traduite en français, par *M. Troyer*, 1840-1852, 3 vol. in-8°. . . . . 20 fr.  
PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par *Sidi Khalil*; cinquième tirage, 1883, in-8°. . . . . 6 fr.







D We 50 (3)

ULB Halle  
001 168 487

3/1





